

CAHIER DE SESSION

ATELIER INTERNATIONAL DE MAITRISE D'OEUVRE URBAINE DE MAYOTTE - FRANCE

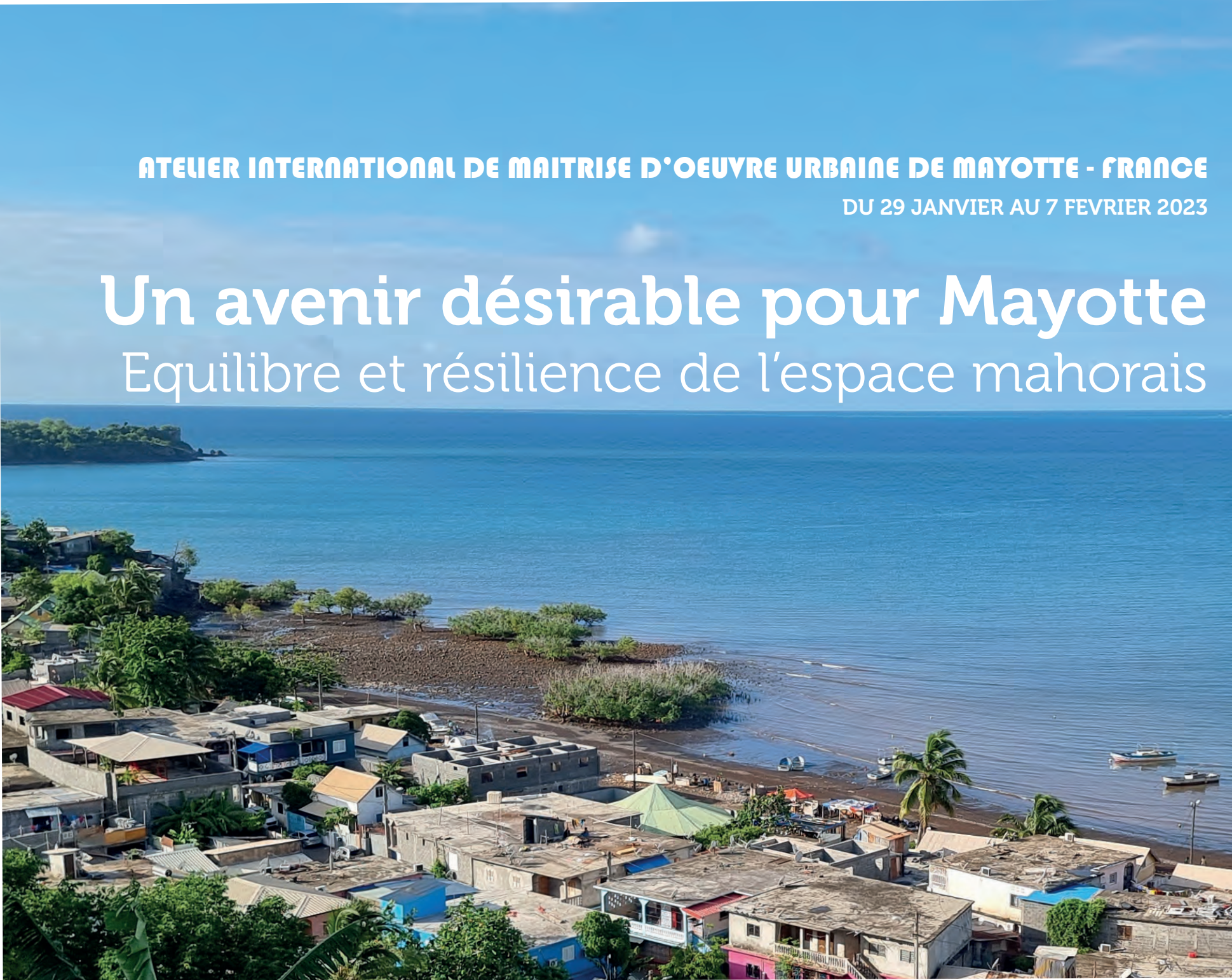
DU 29 JANVIER AU 7 FEVRIER 2023

# Un avenir désirable pour Mayotte

## Equilibre et résilience de l'espace mahorais



les Ateliers  
maîtrise d'œuvre urbaine



# Les Ateliers Internationaux de Maîtrise d'Oeuvre Urbaine de Cergy-Pontoise

Immeuble le Verger, rue de la Gare  
95000 Cergy  
+33 1 34 41 93 91  
contact@ateliers.org

Les **Ateliers de Cergy** est une association à but non-lucratif créée en 1982 à l'initiative des urbanistes de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise. Aujourd'hui, c'est un réseau international de professionnels, d'universitaires et de décideurs en matière d'aménagement urbain.

Centrée sur la pratique de la maîtrise d'oeuvre urbaine, l'association organise des ateliers envisagés comme un lieu de conception et de créativité collective.

En France ou dans d'autres pays, ils apportent aux maîtres d'ouvrage un regard international et des propositions illustrées sur la stratégie territoriale et les projets d'aménagement urbain. Ils ont aussi, par la confrontation des métiers et des cultures, un lieu de remise en question des apprentissages et d'échange de haut niveau.

Cet atelier est organisé par le **Conseil Départemental de Mayotte et Les Ateliers Internationaux de Maîtrise d'Oeuvre Urbaine**, avec le soutien de l'**Agence Française de Développement** et de la **ville de Mamoudzou**.

Il s'inscrit à la suite de l'atelier international « L'adaptation des Territoires Insulaires face au changement climatique - Actions pour la résilience insulaire » qui s'est déroulé à La Réunion en Octobre 2021, puis de la table ronde à Mayotte qui en a découlé sur le sujet « Emergence de nouvelles centralités et résilience de l'espace mahorais » en Mars 2022.

Pour préparer cet atelier international, une mission de terrain a été menée à Mayotte en Août 2022.

## EQUIPE DE L'ATELIER

### Pilotes scientifiques

- Céline Rouy, urbaniste, France
- Ning Liu, architecte-urbaniste, Chine/France

### Equipe Ateliers

- Véronique Valenzuela, directrice des projets, géographe, Chili/France
- Simon Brochard, coordinateur, géographe, France
- Alix Bigot, assistante pilote, urbaniste, France
- Julie Smeyers, assistante pilote, chargée de mission, France

### Equipe Conseil Départemental de Mayotte

- Moussa Abdou, Directeur de l'aménagement, de l'urbanisme et de la planification territoriale
- Kassuda Lesur-Abdallah, Cheffe du Service Aménagement et Urbanisme
- Soulaïmana Balahache, Service Aménagement et Urbanisme

Plus d'informations: [www.ateliers.org](http://www.ateliers.org)

Les Ateliers remercient les partenaires structurels de l'association :



Les Ateliers remercient les partenaires de l'atelier à Mayotte :



## 01 LE SUJET

.....	4
Territoire en transformation .....	5
Les quatre grandes questions de l'atelier ...	9
Vers un avenir désirable pour Mayotte .....	11

## 02 LE PROCESSUS

.....	13
Le processus de préparation de l'atelier.....	12
L'atelier du 29 janvier au 7 février 2023 .....	15

## 03 LES PROPOSITIONS DES EQUIPES

.....	23
L'île des possibles .....	33
Entre jardin et faré .....	43

## 04 LE JURY

.....	34
Composition du jury .....	35

## 05 LES ANNEXES

.....	36
Trombinoscope des participantes.....	37
Trombinoscope du Conseil Départemental..	39
Trombinoscope de l'équipe des Ateliers.....	40
L'atelier dans la presse .....	42
L'atelier en images.....	44

# LE SUJET



# TERRITOIRE EN TRANSFORMATION

## UNE ÎLE VOLCANIQUE INTÉGRÉE À UN SYSTÈME

### Une localisation stratégique au cœur de l’océan Indien

Mayotte est une des quatre îles de l’archipel des Comores, localisé dans l’océan Indien, au Nord du canal du Mozambique, entre Madagascar et le continent africain.

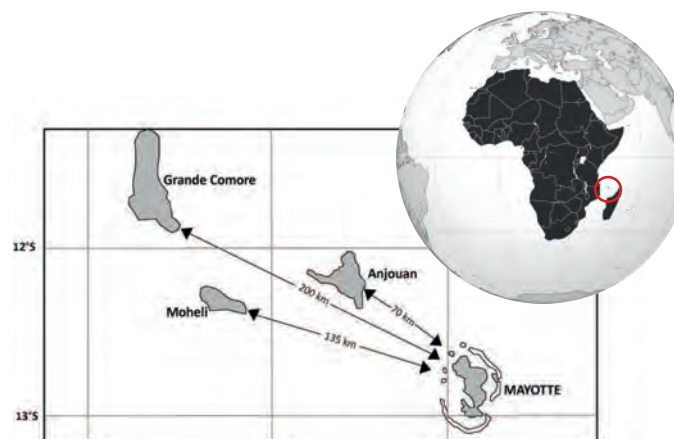
Mayotte est composée de deux îles principales, Grande Terre et Petite Terre, de 4 îlots environnants inhabités, ainsi que d’une multitude d’îlots éparses. Ayant fait le choix du rattachement à la France, Mayotte est le 101<sup>ème</sup> Département depuis 2011.

### Une terre émergée au sein d’un archipel

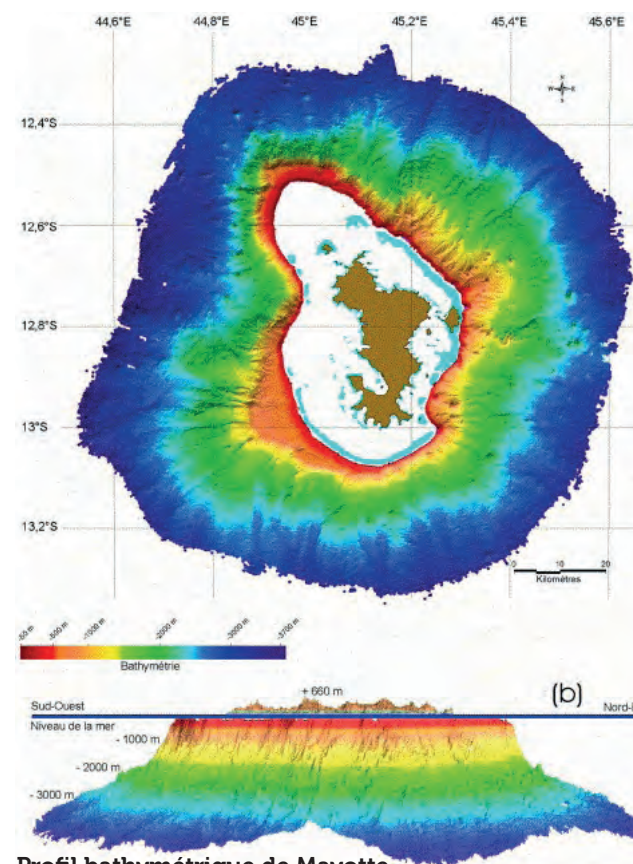
Mayotte, d’une superficie de 374 km<sup>2</sup>, est l’île la plus ancienne de l’archipel d’origine volcanique des Comores, qui ont émergé il y a 9 millions d’années.

Elle ne connaissait plus d’activité volcanique depuis plusieurs milliers d’années, connaissant une longue période d’érosion. Ainsi, il y a 12 000 ans, Mayotte était 5 fois plus grande.

L’apparition d’un nouveau volcan sous-marin à 50 km de Mayotte en 2019 semble avoir pour conséquence une accélération de l’affaissement de l’île. La vidange de la poche magmatique qui se trouve sous Mayotte a provoqué une subsidence de l’île de 15 cm, et son déplacement vers l’Est de 20 cm en un an.



Localisation de Mayotte dans l’Archipel des Comores © Stieljes, 1988



Profil bathymétrique de Mayotte © J.-C. Audru et al., CR Géoscience 338, 2006



- 11 600 ans



- 10 000 ans



- 9 000 ans

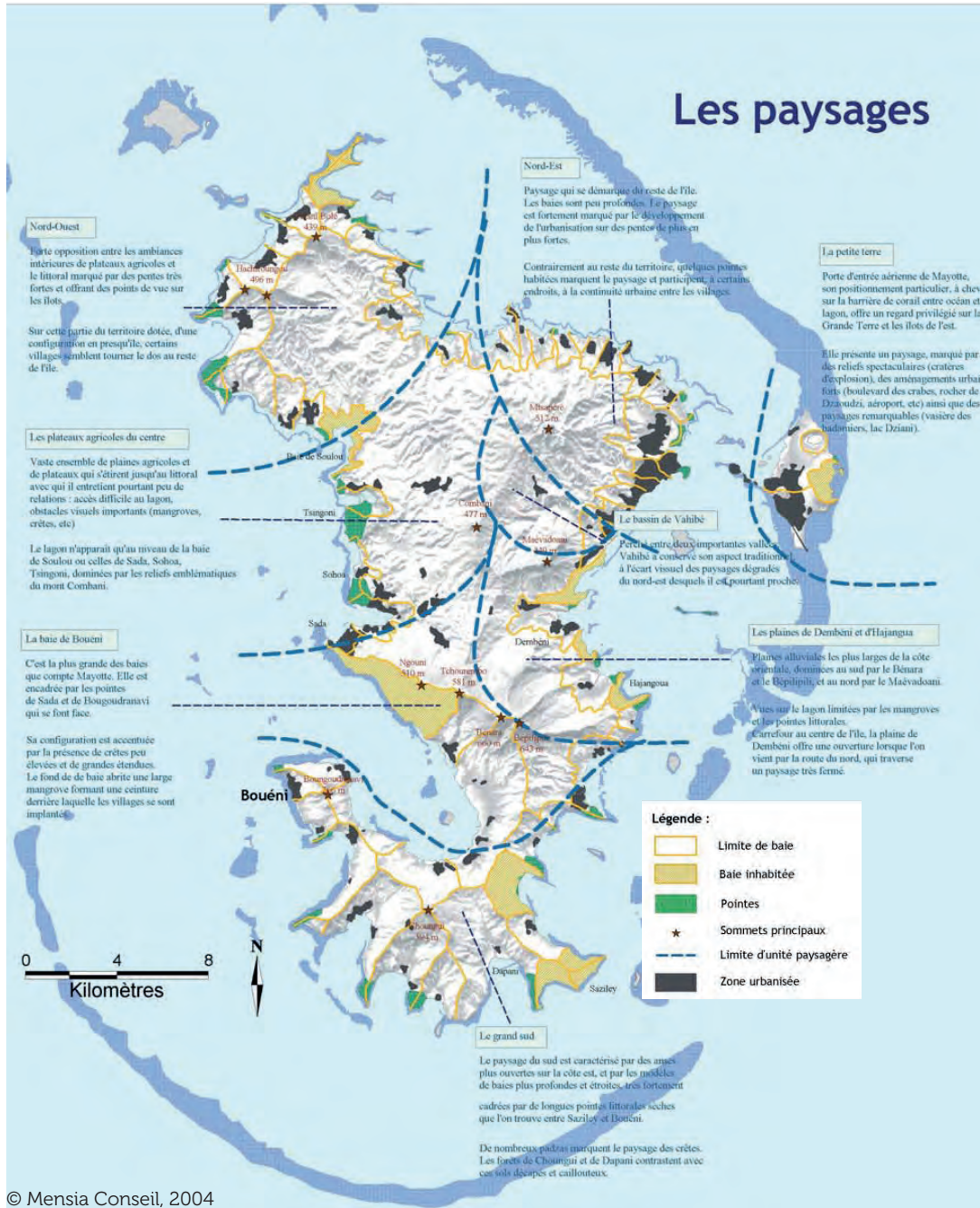


- 6 000 ans

L’émergence de Mayotte depuis -20 000 ans © Mayotte Hebdo, 2009

# ENTRE PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ, MAYOTTE ET SA GÉOGRAPHIE INSULAIRE

## Les paysages



### Entre terre et mer, un climat tropical

Mayotte bénéficie d'un climat tropical humide, alternant entre deux saisons : la saison des pluies d'octobre à mars ; la saison sèche d'avril à septembre. Le climat tropical est particulièrement favorable au développement de la végétation. La ressource en eau est importante, on recense 27 cours d'eau et 2 lacs naturels. Il existe également 2 retenues collinaires.

### Des paysages singuliers

Mayotte est parsemée de reliefs façonnant une variété de paysages remarquables et diversifiés. Elle est entourée d'une barrière de corail de 160 km de long, formant un des plus grands lagons fermés au monde, de plus de 1 500 km<sup>2</sup>.

### Un territoire abritant des écosystèmes riches

Mayotte présente une biodiversité marine et terrestre, particulièrement riche. On recense ainsi plus de 1 300 espèces de plantes tropicales qui constituent la flore de Mayotte, dont la moitié est indigène ou endémique. Les forêts - sèches, humides, primaires ou secondaires - occupent près de 6 000 hectares. Elles constituent des réserves essentielles, bien que fortement impactées par la déforestation. A l'interface entre la terre et la mer, les mangroves abritent de nombreuses espèces de poissons, crustacés et espèces végétales. En mer, l'existence des 2 barrières de corail permet à une faune remarquable de se développer à l'abri du lagon.



Barrière de corail  
© Barathieu., 2021



Végétation dense  
© Les Ateliers, 2023

## DE LA PRÉSENCE HUMAINE À LA SINGULARITÉ DE LA CULTURE MAHORAISE

### Des premières immigrations à la départementalisation

Les premières traces d'installations humaines remontent au VIII<sup>ème</sup> - IX<sup>ème</sup> siècle, lors des conquêtes arabes dans l'océan Indien. Migrants sud-arabiques, malgaches, populations arabo-perso-bantoues se succèdent.

Portugais et français arrivent à Mayotte au XV<sup>ème</sup> siècle. Mayotte devient française par cession en 1841. En 1946, l'archipel des Comores obtient le statut de Territoire d'Outre Mer.

En 1958, les Grands Comoriens imposent le transfert du chef-lieu de Dzaoudzi à Moroni. Lors de plusieurs référendums, les Mahorais-e-s confirment leur souhait de rester un territoire français, au contraire du reste des Comores. Collectivité Départementale en 2001, Mayotte devient Département français en 2011, puis région ultrapériphérique de l'Union Européenne en 2014.

### Un pluralisme culturel riche et singulier

Issus d'un métissage, les Mahorais-e-s développent une variété culturelle singulière entre culture mahoraise dominante, culture malgache toujours présente et culture occidentale.

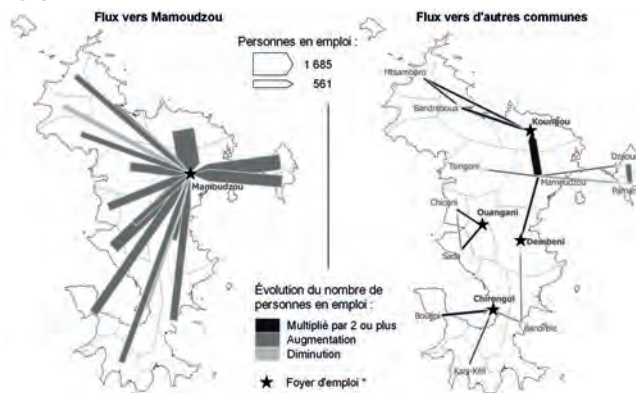
Matrilinéaire, la culture mahoraise donne un rôle clé à la femme, qui possède notamment la maison. Un islam tolérant majoritaire rythme les modes de vie.



© Bouhet R., AFP, 2009



© Direction des affaires culturelles de la Préfecture de Mayotte, 2015



© IGN - INSEE, 2019

## UNE ÉCONOMIE EN FORTE CROISSANCE, EN MARGE DES STANDARDS NATIONAUX

Depuis la départementalisation en 2011, Mayotte a connu de fortes mutations économiques créant des situations contrastées.

Le PIB par habitant-e a augmenté de 7,5 % par an entre 2011 et 2019. Il est toutefois le plus faible de France, mais le plus élevé de la zone géographique. Liée à la hausse des revenus des ménages et de leur consommation, la croissance économique est forte, mais les inégalités se renforcent. 77 % des habitant-e-s de l'île vivent sous le seuil de pauvreté nationale.

Alors que le secteur public reste prédominant dans les richesses créées, le secteur privé - ouvertures de grandes surfaces, commerces, activités immobilières - contribue pour moitié à la hausse de la valeur ajoutée des sociétés marchandes. L'économie mahoraise présente des exportations très limitées, et des importations en augmentation. Elle est également polarisée sur Mamoudzou, premier foyer d'emploi.

32% des 15-64 ans ont un emploi formel, dont un tiers seulement dans le secteur privé. Le taux de chômage est de 30% ; les femmes, jeunes et natif-ves de l'étranger étant les plus éloignés de l'emploi.

Depuis 1990, le système bancaire mahorais a trouvé une place dans le financement de l'économie locale, malgré des infrastructures bancaires et un taux de bancarisation faibles.

D'après l'INSEE, la hausse des prix en 2022 est la plus élevée depuis plus de 10 ans : à Mayotte, le taux atteint 6,2% contre 5,2 % pour le reste de la France.

## UNE ORGANISATION INSTITUTIONNELLE ET ADMINISTRATIVE SINGULIÈRE

L'Etat a un rôle historique très fort à Mayotte, ayant exercé l'ensemble des compétences publiques jusqu'à la départementalisation.

Depuis 2011, le Conseil Départemental exerce à la fois les compétences dévolues au département et à la région. Ces compétences ont progressivement été transférées de l'Etat. Ce transfert n'est pas totalement abouti, l'Etat gardant par exemple pour le moment la construction et l'entretien des lycées.

Les 17 communes ont été créées en 1977 ; les 5 intercommunalités sont plus récentes, la première ayant été créée en 2014.

Depuis l'application de la fiscalité en 2014, les ressources de fonctionnement des collectivités locales ont augmenté et leur investissement a doublé depuis 2011, pour faire face à l'extension de leurs responsabilités. Ces collectivités restent cependant relativement jeunes comparativement au territoire national.

### L'émergence de nouveaux acteurs

Le territoire se dote de nouveaux outils ces dernières années. A côté de la Société Immobilière de Mayotte (SIM), à l'initiative de l'Etat, la coopérative HLM CADEMA/CCS et Al'ma (Action logement) - deviennent deux nouveaux opérateurs du logement social. L'Etablissement Public Foncier et d'Aménagement de Mayotte –(EPFAM) a été créé en 2017.

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement est en cours de structuration. La création d'une Agence d'Urbanisme fait l'objet de réflexions.

## L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN COURS DE STRUCTURATION

Les collectivités locales s'emparent ces dernières années de leurs compétences en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme.

Ainsi, le Conseil Départemental élabore le Schéma d'Aménagement Régional (SAR), qui fixe les orientations fondamentales à moyen terme en matière de développement durable et de mise en valeur du territoire. Le SAR prévoit notamment une stratégie de rééquilibrage du territoire.

De manière concomitante, les 5 intercommunalités se sont lancées dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) couvrant l'intégralité du territoire intercommunal. Ces PLUI sont à des stades d'avancement divers, mais sont tous entamés.





# LES QUATRE GRANDES QUESTIONS DE L'ATELIER

Les propositions des deux équipes qui émanent de l'atelier sont en réponse aux quatre grandes questions d'orientation posées ci-dessous. Le croisement entre ces quatre thématiques permettra de faire émerger un avenir désirable pour Mayotte.

## 1. QUELLES ACTIONS D'AMÉNAGEMENT RAPIDES ET CONCERTÉES POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE ?

Concevoir un meilleur équilibre de l'espace mahorais, c'est penser l'aménagement de manière globale, tout en tenant compte des spécificités.

*Face à la pression démographique croissante, comment mieux répartir la population sur le territoire ?*

La mise en place du SAR (Schéma d'Aménagement Régional) par le Conseil Départemental de Mayotte répond à l'enjeu d'accompagner et anticiper la croissance démographique. Aujourd'hui, plus de la moitié de la population mahoraise ont moins de 17 ans et demi. Les prévisions de l'évolution de cette croissance restent incertaines.



Cases SIM : opération de logements des années 80 (à gauche) et ZAC au Soleil-Levant, livraison récente de la Société Immobilière de Mayotte (à droite)

© Les Ateliers, 2023

Le SAR s'inscrit dans une démarche globale de prospective et de planification. La création de nouveaux pôles d'équilibre au sein du territoire mahorais tend à apporter une réponse aux phénomènes de congestion rencontrés par Mamoudzou, ville-capitale de l'île. Ce document a également identifié les besoins importants de logements et d'équipements, dans un contexte de raréfaction de foncier constructible disponible.

A défaut d'actions cohérentes à l'échelle de l'île, le sentiment de subir l'urbanisation peut apparaître parmi la population comme une frustration qui entrave la perspective économique de ce territoire.

Moins de 20% de la surface de l'île est potentiellement exempt de risques et d'aléas climatiques. Il est également nécessaire de mesurer les risques que l'ouverture de nouveaux espaces à l'urbanisation et le développement des infrastructures pourrait faire peser sur l'environnement.

La question de comment conforter, réhabiliter et densifier les zones urbaines existantes paraît d'emblée essentielle pour le rééquilibrage du territoire.



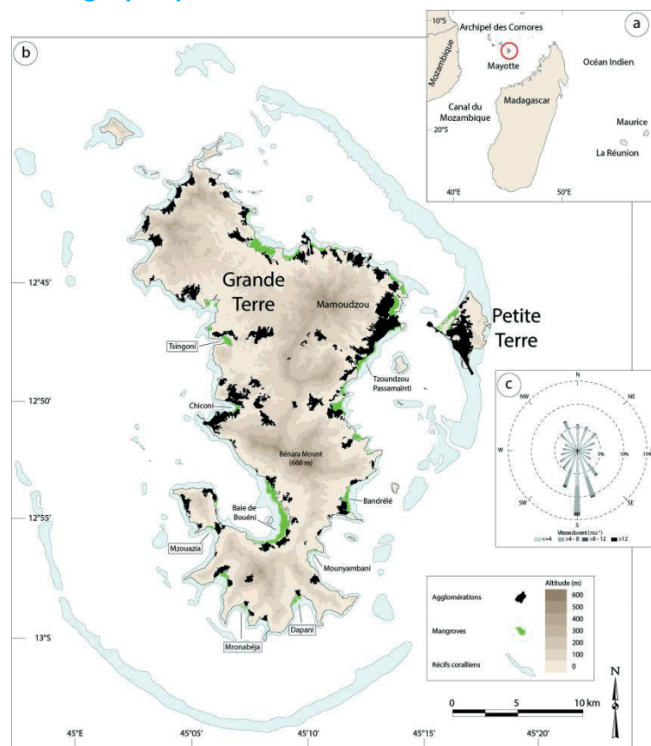
## 2. COMMENT CONSTRUIRE UN DIALOGUE ENTRE FORMEL ET INFORMEL POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX FONCIERS ET DES NOUVEAUX MODES D'HABITER ?

Construire le territoire de demain nécessite d'identifier les points de possible dialogue entre formel et informel. Le besoin de logements décents et aux normes de confort moderne est une réelle urgence sur le territoire. Selon l'INSEE, plus de 40% de logements à Mayotte sont en tôle en 2017.

Dans le passé, Mayotte a été un territoire d'expérimentation pour l'habitat social et économique. Dans les années 80 et 90, des milliers de cases « SIM » (du nom de la Société Immobilière de Mayotte) construites en terre ont été livrées à la vitesse de 1000 logements/an alors que la population était beaucoup moins nombreuse à l'époque. Même si ces logements

ne correspondaient pas aux normes nationales, ils ont permis de loger des milliers de familles mahoraises. Aujourd'hui, les habitats informels et indignes restent une problématique importante : les opérations de résorption de l'habitat insalubre (RHI) sont nombreuses, mais leur avancement est inégal entre localités. La production de logements reste en grande majorité du ressort de l'auto construction et de l'autopromotion des habitants. Les logements locatifs sociaux représentent à ce jour environ 2% du parc de logements.

**Quels nouveaux modes d'habiter inventer pour répondre aux besoins des Mahorais-e-s tout en répondant aux enjeux de croissance démographique ?**



(a) Localisation de Mayotte dans l'Océan Indien (b) carte simplifiée de l'île, (c) rose des vents. Processus morphodynamiques et sédimentaires dans les mangroves en érosion de Mayotte, océan Indien, 2018. Matthieu Jeanson, Franck Dolique, Edward Anthony.

### 3. COMMENT INTEGRER LES ENJEUX DU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR PREPARER UN AVENIR DESIRABLE POUR LA JEUNESSE ?

Mayotte est un territoire insulaire tropical. Les impacts du changement climatique vont se renforcer : érosion côtière, inondations de plus en plus violentes pendant la saison des cyclones et sécheresse accrue pendant la saison sèche. De plus, d'autres risques naturels sont à surveiller, notamment le nouveau volcan sous-marin qui est entré en activité non loin de Mayotte. Cette prise de conscience de risques est fondamentale dans les tentatives d'adaptation.

L'urbanisation non maîtrisée impacte fortement l'environnement et cause la diminution de biodiversité dans le lagon, dans la forêt terrestre et marine par exemple dans la mangrove. Les zones plus vulnérables aux risques sont sur le littoral, mais aussi dans les zones nouvellement défrichées sans services de base (eau, électricité, assainissement) ni infrastructure. Dans certains quartiers « informels », des coulées de boue et des inondations sont de plus en plus fréquentes et de plus en plus dangereuses pour la santé et la sécurité de la population.

Dans l'imaginaire mahorais actuel, les matériaux locaux et biosourcés sont encore mal considérés, car l'image de la modernité est associée au béton et aux matériaux en ciment et acier tels les « buildings » des pays industrialisés. C'est un frein culturel pour projeter une société plus durable avec des possibilités de circuits courts et d'économie des ressources.

**Comment préparer la population face aux risques, entre adaptations et relocalisations ? Comment habiter mieux tout en consommant moins de**

**ressources ? Comment utiliser les matériaux locaux de façon expérimentale en associant la jeunesse aux projets ? Comment améliorer la gestion de la ressource en eau ?**

Telles sont les questions qui émanent de l'exposition aux risques et qui s'adressent directement aux stratégies de l'aménagement du territoire. La topographie limite l'espace disponible aménageable : s'adapter aux risques impose de considérer le milieu terrestre et marin comme deux assises spatiales de l'avenir désirable de Mayotte. Il s'avère essentiel de réfléchir à l'ouverture de l'île sur le lagon mais aussi au rayonnement au large de la côte Est de l'Afrique et vers l'Océan Indien.

### 4. COMMENT CONCEVOIR UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE À PARTIR DES FILIÈRES CRÉATRICES D'EMPLOIS POUR VALORISER ET PRÉSERVER LES ATOUTS DE MAYOTTE ?

Malgré sa position stratégique dans l'Océan Indien, il n'y a actuellement presque aucune exportation en partance de Mayotte hormis les déchets à recycler ou quelques produits agricoles de niche (ylang-ylang, vanille...). L'aéroport (Petite-Terre) est une véritable porte d'entrée pour le développement économique, mais le prix des billets d'avion entre Mayotte et la métropole reste beaucoup plus onéreux que pour la Réunion ou les Antilles. Le port de Longoni (Grande Terre) est en cours d'agrandissement. Sa connexion à Mamoudzou reste contrainte avec une forte congestion quotidienne. Les flux des camions se superposent à ceux des migrations pendulaires.

Actuellement, 95% du besoin en énergie de Mayotte repose sur la production des centrales thermiques, à partir d'hydrocarbures importées. La question des énergies renouvelables devient un levier important du développement de ce territoire. Le secteur du tourisme est très embryonnaire avec de nombreuses ressources en éco-tourisme à explorer. L'infrastructure d'accueil est insuffisante avec des offres hôtelières chères et rares. La tradition agricole laisse aussi de forts potentiels à explorer. A l'image du jardin mahorais, de nombreuses essences peuvent être cultivées et produire des effets de levier autant dans l'économie locale et que dans l'autonomie alimentaire. Leurs transformations peuvent amener de nouvelles valeurs ajoutées à l'île.

**Comment accompagner la jeunesse et la formation pour soutenir les filières émergentes durables ? Comment les filières créatrices d'emploi participent au rééquilibrage du territoire ?**

La jeunesse mahoraise pourrait être un atout majeur face à ces nombreux défis économiques, et créer des emplois dans le développement de nouvelles filières de l'économie circulaire. L'éducation et la formation de la jeunesse s'avèrent fondamentales.



© Les Ateliers, 2023

## VERS UN AVENIR DESIRABLE EQUILIBRE ET RÉSILIENCE DE L'ESPACE MAHORAIS

Afin d'envisager un avenir désirable, cet atelier international de maîtrise d'œuvre urbaine a pour double défi de répondre à la croissance démographique de l'île et à l'adaptation au changement climatique. La croissance démographique augmente la pression sur des infrastructures déjà saturées et des écosystèmes menacés par les activités anthropiques. Les difficultés socio-économiques de la population et l'insécurité augmentent. Le poids sans cesse grandissant de la capitale Mamoudzou est à l'origine de congestions multiples et de risques environnementaux, et participe à la vulnérabilité de la population, notamment dans la difficulté de mobilité : temps passé entre le lieu de vie et le lieu de travail dans le trafic.

Assurer le rééquilibrage du territoire dans le contexte de besoin d'urbanisation pour accueillir la croissance démographique ne sera pas sans risques pour les espaces naturels. L'équilibre s'exprimera dans l'articulation entre les grandes thématiques du développement du territoire et les besoins réels de la population mahoraise pour construire un avenir durable et résilient. A Mayotte, île volcanique au relief accidenté, le foncier est rare et cher à aménager. Le registre cadastral est récent et encore largement incomplet. Les actions publiques sur le foncier se heurtent aux usages traditionnels. On constate que la mise en œuvre opérationnelle des grands projets semble poser problème. Par exemple, la perspective d'un boulevard urbain à Mamoudzou est sans cesse repoussée dans le temps. Les aménageurs et les habitants ont le sentiment d'être dépassés, de subir l'étalement et l'engorgement plutôt que

d'accompagner ou de prévoir le développement. Ils se trouvent dans une situation de rattrapage, sans moyen d'anticipation. De plus, la concurrence entre les territoires, si elle peut être force de compétitivité, peut aussi devenir une entrave à la bonne coopération entre les collectivités pour un avenir mahorais d'ensemble. Les raisons de cette lenteur relative sont évidemment multiples et complexes, mais des pistes d'amélioration s'esquissent. Des outils de projets urbains existent, bien qu'ils soient récents, les financements aussi, bien que là aussi le recours aux fonds européens soit également récent. Les collectivités locales de Mayotte sont jeunes mais dynamiques. Organisées en 5 intercommunalités et 17 communes, elles sont en bonne voie d'acquiescer de la capacité de gestion et de l'ingénierie humaine et financière face aux besoins du terrain et de la population et aux besoins d'articulation avec l'intervention de la population. Le souhait de réponses opérationnelles rapidement réalisables est une attente forte de l'atelier. Le temps long des opérations semble sans doute d'autant plus long qu'il y a urgence à apporter des solutions aux populations. L'avenir du territoire mahorais est ainsi confronté à un double défi :

- d'une part, une croissance démographique récente et avec des effets sociaux et environnementaux incertains ;
- d'autre part, le besoin de s'adapter au changement climatique et aux risques naturels, sans oublier la diminution de la biodiversité.

**Mayotte a été une terre d'innovations, comment peut-elle le redevenir ? Comment définir un aménagement moderne adapté aux singularités, aux savoir-faire et aux pratiques culturelles du territoire ? Comment mobiliser le territoire face à une pénurie de logements décents ?**

Face à l'urgence d'identifier des solutions pour aujourd'hui et demain, les équipes proposeront des actions résilientes ancrées et adaptées au territoire à différentes échelles de temps et d'espace.

# LE PROCESSUS



## UNE RÉFLEXION SUR L'ADAPTATION DES TERRITOIRES INSULAIRES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS L'OcéAN INDIEN

L'atelier international de maîtrise d'œuvre urbaine de Mayotte « Un avenir désirable pour Mayotte – Équilibre et résilience de l'espace mahorais », organisé à la demande du Conseil Départemental de Mayotte avec le soutien de l'Agence Française de Développement, est le résultat d'un long processus de préparation.

Il s'inscrit dans la continuité de la réflexion lancée par le département Trois Océans de l'Agence Française de Développement portant sur les territoires insulaires et leur adaptation face au changement climatique. Cette réflexion, menée depuis 2019, est notamment à l'origine d'un cycle de tables rondes en ligne nommé « Paroles Insulaires », rencontres en visio-conférences basées sur des expertises et échanges de bonnes pratiques entre acteurs de différents territoires insulaires. Trois thèmes ont été explorés : la sécurité alimentaire, la transition énergétique et la littoralisation. Les podcasts de ces tables rondes sont disponibles sur le site internet des Ateliers.

Ces réflexions ont été prolongées par un atelier international d'urbanisme : l'atelier « L'adaptation des territoires insulaires face au changement climatique – Actions pour la résilience insulaire », s'est tenu du 25 octobre au 8 novembre 2021 sur l'île de La Réunion. Après deux semaines de visites et de travail en équipes, les présentations finales se sont tenues devant un jury international réuni à Saint-Denis, et avec la participation exceptionnelle d'un jury Océan Indien, réunissant des représentants des îles de Mayotte, Madagascar, Maurice et des Comores, sur place et en ligne. Ce groupe avait pour mission de tirer les enseignements de l'atelier pour envisager des perspectives pour les différents territoires insulaires de l'océan Indien.

Ces perspectives ont ensuite été explorées au travers de nouvelles tables rondes co-construites avec chacun des territoires représentés dans le jury Océan Indien : le programme « Enseignements et perspectives Océan Indien » a permis de prolonger les réflexions liées aux changements climatiques sur des aspects plus opérationnels. Ainsi, le Conseil Départemental de Mayotte et Les Ateliers ont organisé une table ronde de trois heures en mars 2022 sur un thème préfigurant le sujet de l'atelier à Mayotte : « Emergence de nouvelles centralités et résilience de l'espace mahorais », dont l'enregistrement est disponible sur le site des Ateliers.



L'équipe des Ateliers et du Conseil Départemental en mission exploratoire  
© Les Ateliers, 2023.

# UNE PRÉPARATION AVEC LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE L'ARCHIPEL

A la suite de ces réflexions communes et de la manifestation d'intérêt du Conseil Départemental pour organiser un atelier à Mayotte, une mission exploratoire a eu lieu du 24 au 30 août et a permis à une équipe composée de Christian Piel, urbaniste hydrologue, Ning Liu, architecte urbaniste, Céline Rouy, urbaniste, et Véronique Valenzuela, géographe, de rencontrer les principaux acteurs locaux et d'identifier les grandes problématiques qui ont structuré le sujet de l'atelier.

Après la publication de l'appel international à candidatures, le Comité des Partenaires a invité les acteurs de l'archipel à échanger autour du sujet finalisé. L'atelier à Mayotte a également été préparé par la rédaction du document de contexte, présentant le territoire et ses enjeux sous forme synthétique, et par une nouvelle série de tables rondes en ligne, qui s'est intéressé à présenter les deux grands enjeux soulignés par le sujet de l'atelier :

## Face à la pression démographique, concevoir avec la densité appropriée à Mayotte

18 Janvier 2023

Mayotte est un département dont la croissance démographique est exceptionnelle. Sur un territoire limité à 374km<sup>2</sup>, comment répondre aux besoins d'une population jeune (la moitié des habitants de l'île ont moins de 17 ans et demi), et en quête d'un habitat digne qui correspond à leur mode de vie ? Réfléchir sur la question de l'habitat insulaire,

c'est plus que de fournir des logements. Il s'agit de comprendre la société mahoraise selon ses besoins à court et long terme, et d'utiliser le précieux foncier intelligemment afin de faire émerger un nouveau modèle de développement soutenable en milieu tropical.

avec Ibrahim Aboubacar, ancien député, Ibrahim Boinahery, Vice-président de la Communauté de Communes du Centre-Ouest (3CO), M. Ambdilwahedou Soumaila, Maire de Mamoudzou, et M. Moussa Attoumani, Directeur du Développement, Société Immobilière de Mayotte

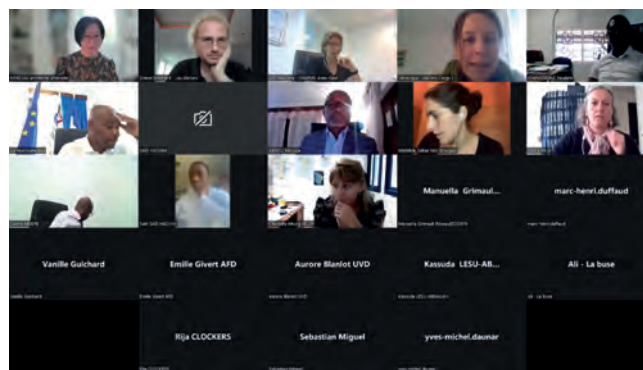


Table ronde : « Face au changement climatique, évaluer les risques et augmenter la résilience »

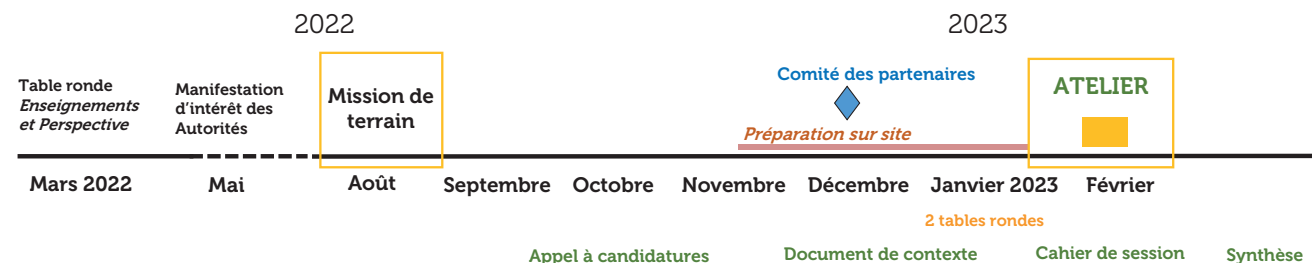
© Les Ateliers, 2023.

## Face au changement climatique, évaluer les risques et augmenter la résilience

23 Janvier 2023

Les milieux insulaires sont particulièrement vulnérables. Dans le cas de Mayotte, les risques sont encore incertains, avec notamment le volcan sous-marin dont les mouvements sismiques ont été fortement ressentis en 2018. En réaction au dérèglement climatique et aux risques naturels d'une part, à la pression grandissante de l'urbanisation d'autre part, quelles stratégies sont possibles pour acquérir de la résilience sur l'Île en vue d'un avenir soutenable ? Recul de la biodiversité, érosion des côtes, accélération de la déforestation, aggravation de la sécheresse sont-ils suffisamment pris en compte dans les grandes orientations d'aménagement du territoire ?

avec Charlotte Mucig, Directrice du Bureau de Recherches Géologiques et Minières Mayotte, Ali Madi, analyste du Météo France Mayotte, Said Said Hachim, géographe spécialiste des risques, Houlam Chamssidine, Président du Conseil Scientifique et du Patrimoine Naturel de Mayotte, et Président de Mayotte Nature Environnement, Yves-Michel Naudar, Directeur Général de l'Établissement Public Foncier et d'Aménagement de Mayotte.



© Les Ateliers, 2023.

# L'ATELIER INTERNATIONAL

DU 29 JANVIER  
AU 7 FÉVRIER 2023

L'atelier international de maîtrise d'œuvre urbaine de Mayotte se déroule en plusieurs étapes, selon la méthodologie originale des Ateliers.

## 1. Les visites et échanges

L'atelier démarre par plusieurs journées de rencontres et de découverte du territoire, afin d'explorer les grands enjeux du sujet de l'atelier. Dimanche 29 janvier et lundi 30 janvier, ils ont sillonné l'île du Sud au Nord. Mardi 31 janvier, l'ouverture officielle a permis aux acteurs locaux de formuler leurs attentes vis-à-vis de l'atelier, au sein de l'Hémicycle du Conseil Départemental.

## 2. Le travail en équipes

Les participants ont ensuite travaillé en deux équipes pluridisciplinaires et internationales. Ce travail a été ponctué par le forum d'échange, jeudi 2 février. Ce dernier est au cœur de la méthode de production collective des Ateliers. Partenaires locaux, aménageurs, professeurs et invités se sont réunis pour suivre les progrès des équipes et commenter leurs propositions. Les présentations de chaque équipe sont suivies d'échanges et de recommandations qui contribuent à enrichir les projets.

## 3. Présentations finales et jury

Mardi 7 février, l'atelier se clôt par une journée de présentations finales et par le travail et les débats du jury, valorisant les propositions les plus pertinentes



L'équipe des participant-e-s de l'atelier international à Mayotte  
© Les Ateliers, 2023.

# ENTRE PRÉSERVATION DES PAYSAGES, TOURISME ET RÉÉQUILIBRAGE

DIMANCHE 29 JANVIER



de gauche à droite : Boueni, Mirereni, Combani  
© Les Ateliers, 2023.



**Sophie Bauboux**  
Chargée d'opérations  
Aménagement urbain  
chez Etablissement  
Public Foncier et  
d'Aménagement de  
Mayotte



**Saindou Assani**  
Maire-adjoint de  
Bouéni



**Mustoïhi Mari MARI**  
Directeur des  
services techniques  
départementaux  
(DSTD), Conseil  
Départemental de  
Mayotte



**Soulaïmana  
Balahachi**  
Chef du Bureau  
Politique  
Aménagement,  
Développement des  
Territoires et Habitat,  
CD de Mayotte



**Nailane Attoumane  
Attibou**  
Secrétaire général  
de la Fédération  
Mahoraise des  
Associations  
Environnementales



**Moussa Abdou  
Abdallah**  
Directeur de  
l'aménagement,  
de l'urbanisme et  
de la planification  
territoriale, Conseil  
départemental de  
Mayotte



**Kassuda Lesur-  
Abdallah**  
Cheffe du Service  
Aménagement et  
Urbanisme, Conseil  
départemental de  
Mayotte



**Houlam  
Chamssidine**  
Président du Conseil  
Scientifique et du  
Patrimoine Naturel  
de Mayotte, Président  
de la Fédération  
Mayotte Nature  
Environnement



**Ismaël Zoubert**  
Chef de mission  
et chef de  
projet Schéma  
d'Aménagement  
Régional, CD de  
Mayotte



## LE CENTRE-OUEST DE L'ÎLE : À L'AUBE DU RÉÉQUILIBRAGE

### **Combani : aux carrefours entre Mamoudzou, le Nord et le Centre-Sud**

*Futures archives départementales, centre régional de recherche et de documentation scientifique, Zone d'Activités Economiques de Combani*

Présentation du Schéma d'Aménagement Régional et des enjeux de rééquilibrage du territoire mahorais. Le territoire de Combani est identifié comme futur pôle majeur, permettant d'équilibrer le territoire face à la ville de Mamoudzou. La ville sera par exemple le lieu d'accueil d'infrastructures tels que les archives départementales, le centre régional de recherche et de documentation scientifiques et la Zone d'Activité Economique, en phase de travaux.

### **Coconi**

*Projets de Cité administrative et d'Agropolis*

Dans ce nouveau pôle d'équilibre, présentation du futur site de la cité administrative, aujourd'hui occupé de manière transitoire par une caserne de pompiers. En phase d'avant-projet, le site a l'ambition de décentraliser les services localisés à Mamoudzou,

et d'accueillir ainsi 4 DGA, soit 2 000 agents. Un projet imaginé avec esplanade, crèche, espace de co-working, espaces dédiés à la recherche... En parallèle, le projet d'agriculture durable mitoyen "Agropolis" permettra d'alimenter les cantines.

### **Miréréni, à Chirongui**

*Centre de formation de sport à haut niveau (CFSHN)*

Le projet du futur CFSHN porte une ambition régionale. En phase 1, le projet prévoit un gymnase avec espaces dédiés aux sports collectifs, une piste d'athlétisme, un dojo, des hébergements et locaux administratifs. La conception est pensée en Brique de Terre Comprimée, avec prise en compte de la ventilation naturelle. La localisation permettrait de favoriser l'équilibre territorial, en complémentarité avec d'autres infrastructures.

### **Malamani**

*Zone d'activité économique à venir*

L'EPFAM, en tant qu'aménageur-maîtrise d'oeuvre, nous a présenté la zone d'activité économique en phase d'étude opérationnelle, qui s'étend sur 18 hectares.

La ZAE intégrera notamment une maison de l'artisanat, une recyclerie, une ressourcerie, une déchetterie, un garage solidaire.

## LE SUD : POTENTIELS TOURISTIQUES ET PAYSAGES VULNÉRABLES

### **Boueni**

*Risque d'érosion et potentiels touristiques*

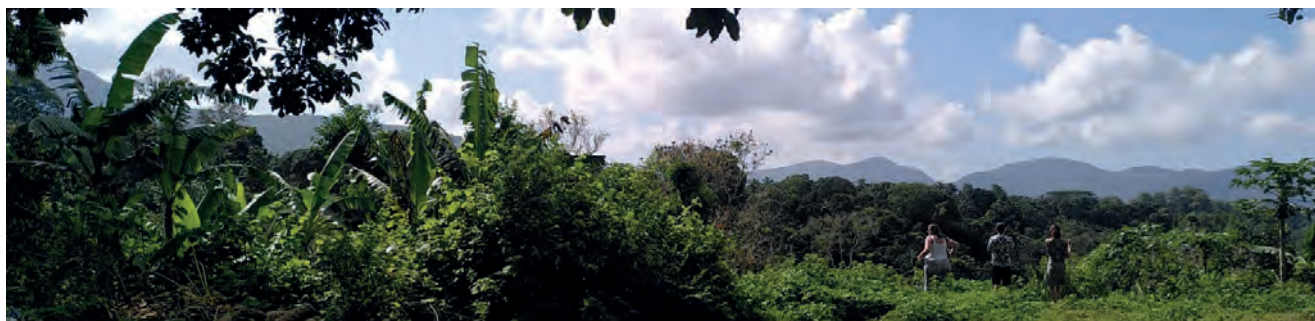
Présentation des problématiques liées à l'érosion des ravines et du littoral de sa commune, à la montée des eaux et à la vulnérabilité des écosystèmes présent, contrastant avec la présence d'habitations bordant le littoral en situation de péril.

### **Bandré et Passamainty**

*Paysages littoraux*

Un premier arrêt à Musical Plage a permis de pressentir l'ambiance conviviale de regroupement de Mahorais-e-s, réunis autour de voulé, sur une longue plage de sable, bordée de Baobab.

Un second arrêt en bord de mangrove de Passamainty a ouvert une perspective sur un autre paysage fragile, et sur la présentation des intérêts et enjeux de la vulnérabilité de la mangrove sur le littoral mahorais.

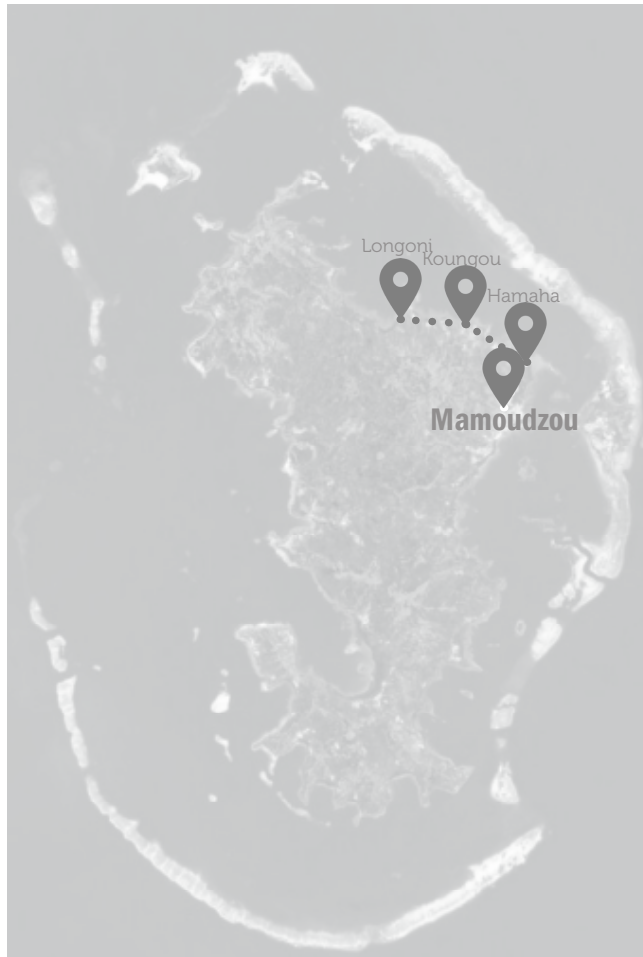


de gauche à droite : Combani, Musical Plage

© Les Ateliers, 2023.

# QUELLE CROISSANCE URBAINE ET DÉMOGRAPHIQUE TOUT EN PRÉSERVANT LES ÉCOSYSTÈMES ?

LUNDI 30 JANVIER



de gauche à droite : M'Gombani, Zac du soleil levant, Majicavo-Koropa  
© Les Ateliers, 2023.



**Hakim Madi**  
Chargé de mission gestion et développement des transports, Conseil Départemental de Mayotte



**Yannick Douillard**  
Responsable d'opérations, Société Immobilière de Mayotte



**Hugo Halimi**  
Responsable d'opérations chez Etablissement Public Foncier et d'Aménagement de Mayotte



**Mohamad Ousseni**  
Chargé de la gestion urbaine de proximité



Adjoint au maire, Ville de Kougou



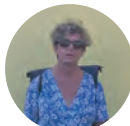
**William Mamoukouro**  
Chef de projet "Quartier Fertile" à la Ville de Kougou



**Marc-Henri Duffaud**  
Chef de l'Unité Prospective et Développement du Territoire, Direction de l'Environnement, du Logement et de la Mer Mayotte



**Vincent Liétar**,  
Directeur développement aux aménagements du port de Longoni



**Nicole Deveze**  
Chargée de mission SAR et PLUI, Direction de l'Environnement, de l'Aménagement, du Logement et de la Mer de Mayotte



**Mélissa Beltramo**  
Ingénieure Risques Naturels, Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)



**Mélanie Guilbaud**,  
Directrice Générale Adjointe de la Ville de Kougou



**David Cheyssial**  
Architecte-urbaniste, bureaux d'études ArchAdapt et REAM



**Said Houssene Abdourakib**  
Directeur de la culture à la ville de Mamoudzou



**Jorge Moisés Añacata Perez**  
Sociologue chercheur doctorant en géographie et aménagement, CIFRE Paris/ CASSMA, EPFAM

## GRAND MAMOUDZOU : ACCUEILLIR LA CROISSANCE

### Mamoudzou

*Du centre-ville de Mamoudzou jusqu'au front de mer, en passant par le quartier M'Gombani.*

Visite du quartier ayant fait l'objet de la première opération de résorption de l'habitat insalubre il y a de 25 ans. Le quartier accueille le premier immeuble de l'ANRU, pour reloger sur site les ancien-ne-s occupant-e-s. Viabilisé et réorganisé, le quartier voit aujourd'hui s'élever des constructions du R+1 au R+3.

Présentation des actions de la MJC de M'Gombani, puis du Conseil Citoyen du quartier.

Présentation du futur Pôle d'Echange Multimodal, projetant une gare de transports urbains, inter-urbains et maritimes et des futurs parkings-relais.

### Hamaha

*Zone d'Aménagement Concertée Le Soleil Levant*

Présentation et visite de la 1<sup>ère</sup> ZAC de Mayotte, dont les derniers logements sociaux (Logement Sociaux et Logements Très Sociaux) ont été livrés en 2022, occupés par environ 500 habitant-e-s.

### Longoni

*Le port et la Zone d'Aménagement Concertée*

Présentation du jeune port de Longoni (1992) composé de 2 quais, dont la gestion a été déléguée à l'entreprise Channel Gateway pour 15 ans.

Présentation de sa stratégie de développement et des enjeux qu'il révèle pour le territoire local et régional.

Présentation du projet de ZAC en phase d'étude depuis 2019, qui s'étend sur un site de 33 hectares, sur un foncier départemental occupé. Les premiers travaux de voirie devraient débuter à l'été 2023, pour entamer la phase 1 dont le Permis d'Aménager a été déposé.

## NORD DE L'ÎLE : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INFORMALITÉ ET PRÉSERVATION DES ÉCO- SYSTÈMES

### Koungou

*Le talus Majicavo-Koropa*

Présentation et visite du quartier informel de Majicavo-Koropa inscrit dans un programme de renouvellement urbain. Le territoire est marqué par divers risques. Son foncier est occupé par des habitations insalubres et/ou spontanées.

Présentation des risques et aléas présents sur le site (glissement de terrain, érosion, chute de blocs).

Présentation de solutions temporaires de relogement sur site : modules de Logement Locatifs Très Sociaux Adaptés (LLTSA), en expérimentation.

Présentation du projet "Quartier Fertile" mené par la ville de Koungou sur le territoire.



Accueil des participant-e-s à Koungou

© Les Ateliers, 2023.

# OUVERTURE OFFICIELLE MARDI 31 JANVIER

L'ouverture officielle de l'atelier mardi 31 janvier 2023 a été l'occasion pour les acteurs locaux de présenter les enjeux et attentes de l'atelier.

## *Comment faire face au double défi de la croissance démographique et du changement climatique ?*

A l'issue des présentations, les participant-e-s, partenaires et invité-e-s ont pu échanger et débattre sur les problématiques du territoire et les projets en cours.

Partenaires présents:

- **M. Salime Mdéré**, 1er VP du Conseil Départemental,
- **M. Madi Madi Souf**, Président association des Maires de Mayotte
- **M. Pierre André Périssol**, Président des Ateliers de Cergy ( en visio-conférence de métropole)
- **Mme. Maxime Ahrweiller-Adouso**, Secrétaire Générale des Affaires Régionales de Mayotte
- **M. Hamidani Magoma**, Adjoint au maire de Mamoudzou en charge de l'aménagement
- **Mme. Anne Gaelle Chapuis**, Directrice adjointe de l'AFD à Mayotte
- **Mme. Justine De Wilde**, adjointe au chef de service développement durable des territoires , DEALM.



Ouverture officielle à l'hémicycle du Conseil Départemental de Mayotte  
© Les Ateliers, 2023.

MARDI 31 JANVIER

Conférence sur les processus de production de l'habitat mahorais : les pratiques d'auto-production et d'auto-promotion artisanales.

JEUDI 2 FÉVRIER

Echanges avec l'ancienne ministre des outre-mers sur les singularités et opportunités de développement local.

Catherine Paquette  
Chercheuse à l'IRD,  
laboratoire CESSMA  
à Paris, directrice  
de thèse

Jorge Moisés  
Afacata Perez  
Sociologue  
chercheur doctorant  
en géographie et  
aménagement

Ericka Bareigts  
Ancienne ministre  
des Outre-mers



L'équipe des Ateliers aux côtés du Vice-président, Salime Mdéré  
© Les Ateliers, 2023.

# FORUM D'ÉCHANGES

## JEUDI 2 FÉVRIER

Après une journée et demie de travail, le forum d'échange a permis aux deux équipes de présenter leurs premières productions et l'avancement de leurs réflexions auprès d'un public multi-acteur.

La **première équipe** oriente ses réflexions sur la relation entre la terre et l'eau, notamment par le biais des portes d'entrées et mobilités maritimes, en intégrant la question des mobilités douces.

La **seconde équipe** travaille de manière transversale sur la relation entre l'habitat, les infrastructures paysagères potentielles et la valorisation du patrimoine.

Les deux équipes portent l'ambition d'un rééquilibrage territorial.



© Les Ateliers, 2023.



Les deux équipes d'expert-e-s

© Les Ateliers, 2023.



# L'ÎLE DES POSSIBLES



de gauche à droite : Manuella Grimault, Horcel Sokeng-Feuyem, Claudia Vilela, Rebecca-Valery Dorceus, Aurore Blanlot et Rija Clockers

© Les Ateliers, 2023.

# L'ÎLE DES POSSIBLES

## LES RYTHMES COMMUNS DE MAYOTTE

Les mutations démographiques, sociales, identitaires, économiques, climatiques font peser des menaces sur l'avenir de Mayotte avec des difficultés pour les mahorais « d'imaginer les possibles » pour leur avenir. Pour faire face à ces mutations, nous proposons d'inverser le regard à travers la construction de nouveaux récits positifs pour le développement de Mayotte. Il s'agit de donner envie d'agir, de créer de nouvelles opportunités en permettant d'explorer les possibles des ressources parfois cachées et peu visibles.

Notre proposition s'appuie sur la valorisation d'atouts majeurs du territoire que sont la jeunesse et l'environnement et 4 grands principes : la structuration des portes d'entrées maritimes pour ouvrir Mayotte sur son lagon, le développement de filières à forte valeur ajoutée économique et créatrices d'emplois, l'accompagnement de la production d'un habitat - habité à la mahoraise et la création de nouvelles alternatives pour la mobilité. Notre approche intègre aussi les rythmes de vie mahorais afin de diffuser au cœur du territoire les nouvelles opportunités dans une approche de décloisonnement des actions.

A travers cette démarche de développement au rythme mahorais, il s'agit de montrer qu'il est possible d'agir à toutes les échelles en misant sur la jeunesse et l'environnement et ainsi créer les conditions d'un territoire désirable et apaisé pour y habiter, y travailler et y vivre.



# L'ÎLE DES POSSIBLES

## UNE MAYOTTE TOURNÉE VERS SA JEUNESSE ET SON ENVIRONNEMENT

Dotée d'une situation stratégique au sein du canal du Mozambique, Mayotte est un territoire de richesse avec :

- Une biodiversité exceptionnelle composée de plusieurs espèces indigènes ou endémiques (plantes vasculaires, mammifères, oiseaux,...) et un patrimoine paysager diversifié ;
- Un environnement marin unique avec le lagon et les mangroves, site exceptionnel de reproduction des tortues, des baleines à bosse et autres mammifères marins, est un levier puissant pour développer raisonnablement un tourisme durable ;
- Une démographie dynamique (plus de 350 000 habitants et en progression constante) avec plus de 50% de la population âgée de moins de 20 ans qui constitue à la fois le présent et le futur d'une Mayotte durable et désirable ;
- Une identité plurielle qui se traduit dans la culture (mbiwi, manzakara...) les modes de vie et d'habiter (voulé,...) et rythme la vie locale ;
- Une économie dynamique (croissance supérieure à 7% du PIB).

Pourtant, bien que ces éléments constituent des atouts majeurs pour le développement de Mayotte, le territoire renvoie souvent une image négative sous le prisme de ses contraintes et de contrastes :

- Des pressions croissantes sur les ressources, les services et équipements liés à la dynamique démographique ;
- Des niveaux de vie disparates entre les différents quartiers, villages et communes (chômage élevé

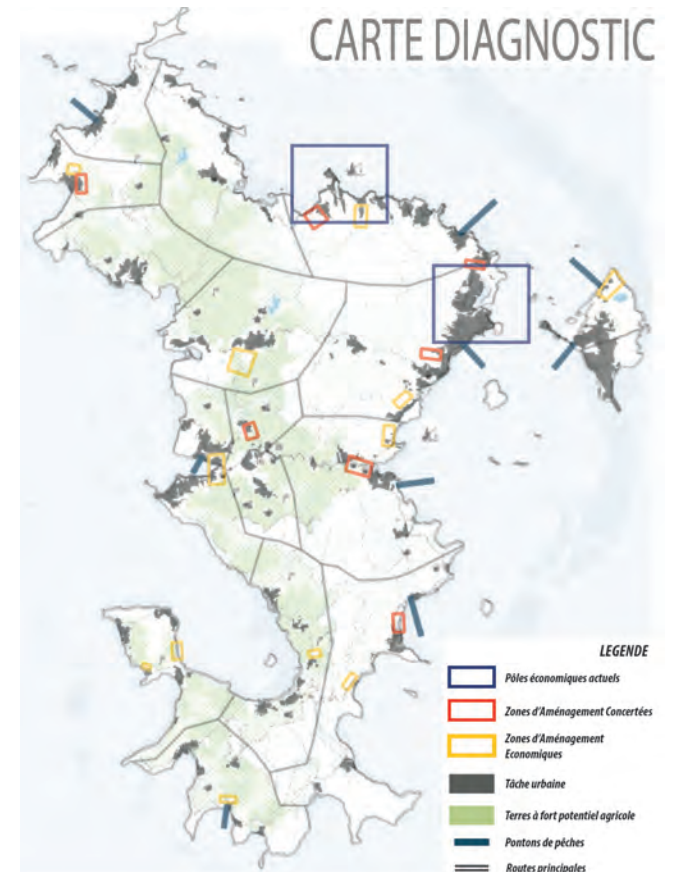
notamment chez les jeunes et les femmes, faible niveau de qualification en particulier chez les jeunes, accès aux services de base difficile notamment dans les quartiers d'habitat spontané,...) ;

- Des filières économiques peu structurées;
- Des problèmes de congestion liés à la concentration des habitants et des emplois dans le secteur de Mamoudzou ;
- Des risques naturels multiples qui vont s'amplifier avec le changement climatique.

Malgré de nombreux projets, une réelle volonté d'agir à toutes les échelles des difficultés de mise en œuvre et de priorisation freine la concrétisation des actions.

Face à ces constats, nous proposons de changer le regard sur Mayotte et ses contraintes et de les considérer comme des opportunités pour agir différemment en faveur du développement du territoire. Pour cela, nous plaçons au cœur de nos réflexions deux ressources locales majeures qui constituent un socle pour une Mayotte désirable, durable, apaisée et décloisonnée :

- La jeunesse pour l'écouter, l'aider à découvrir, lui donner envie et lui proposer de nouvelles opportunités.
- L'environnement qui doit être valorisé et intégré à toutes les réflexions et actions.





# OUVRIR MAYOTTE SUR SON LAGON

## STRUCTURATION DES PORTES MARITIMES

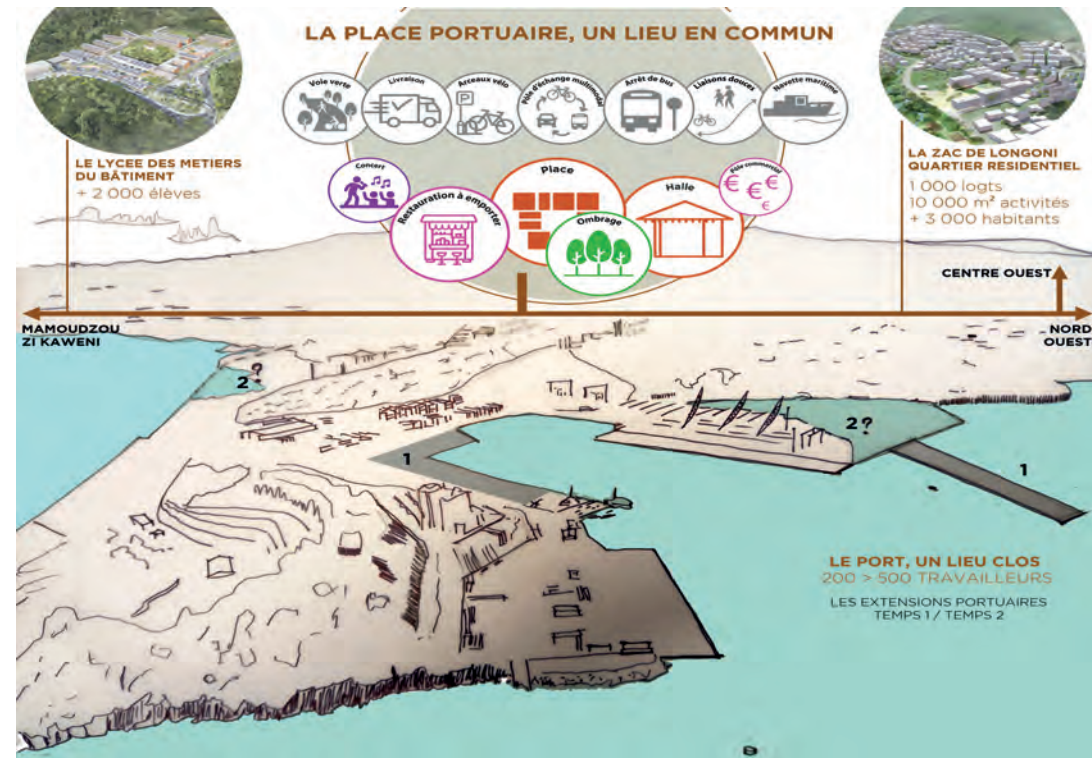
Le lagon, espace naturel majeur, est aussi le socle de nouvelles opportunités pour Mayotte. Nous proposons à Mayotte de regarder vers le lagon et l'océan Indien pour accélérer son avenir désirable. Notre approche pose les principes de développement pour trois portes d'entrée maritimes (Longoni, Tsingoni et Chirongui) permettant ainsi d'explorer les possibilités offertes par ces espaces littoraux. Pour accompagner un développement de ces portes maritimes raisonné et adapté aux changements climatiques (retrait du trait de côte, submersion), plusieurs principes clés guideront les actions qui seront menées :

- Limitation de l'artificialisation des sols dans ces secteurs;
- Aménagement selon le principe des solutions fondées sur la nature;
- Création de zones récréatives.

### Longoni : porte maritime principale – port économique régional et international

Mayotte bénéficie d'un emplacement géographique unique, au cœur du canal du Mozambique, à proximité de Madagascar, des côtes de l'Afrique de l'Est, de l'Afrique du Sud, mais aussi non loin de la péninsule Arabique. Le port de Longoni, principal port de Mayotte, a une carte à jouer pour capter ces flux nationaux et internationaux et ainsi renforcer son positionnement régional.

Par ailleurs, le port de Longoni, en tant que porte d'entrée principale des marchandises et des biens de consommation, constitue une infrastructure économique majeure de Mayotte. Travailler une meilleure cohérence entre le port et la ville (zones économiques, filières de formation,...) est aussi un objectif pour limiter les externalités négatives (congestion de routes liée aux camions,...).



### 1) Faire du lien entre le port et sa ville

#### Actions à court terme

- Des journées portes-ouvertes pour faire découvrir le port aux jeunes du village;
- Un projet de découverte des filières professionnelles en lien avec les métiers du port à destination des écoles, collèges et lycées.

Acteurs à associer : Conseil Départemental de Mayotte, écoles, collèges et lycées, associations de quartier, conseils citoyens, université de Mayotte

#### Action à moyen et long termes

- Une place portuaire pensée comme un lieu commun (entrée du port de Longoni) socle des échanges entre la ville et le port.

Il s'agit de développer un espace multifonctionnel à l'entrée du port où l'offre de transport est organisée dans une logique de cohérence territoriale en lien avec les activités, logements et équipements existants

mais aussi les projets prévus à proximité. Cette action doit être réfléchie en lien avec les projets de transports programmés dans le secteur pour apporter progressivement des solutions concrètes pour le désengorgement progressif de Mamoudzou.

Acteurs à associer : Conseil Départemental de Mayotte, Communauté d'Agglomération du Grand Nord de Mayotte, commune de Koungou, associations de quartier, conseils citoyens

### 2) Renforcer le positionnement du port de Longoni

#### Actions à moyen et long termes

- Doter le port de moyens pour rayonner dans la sous-région en captant une partie du trafic maritime du canal du Mozambique;
- Créer les filières de formation en lien avec les métiers du port pour soutenir cette ambition.

# L'ÎLE DES POSSIBLES

## Tsingoni : porte d'entrée maritime de la 2<sup>ème</sup> polarité urbaine de Mayotte

Ancienne capitale du sultanat de Mayotte et porte d'entrée par la mer d'activités commerciales, Tsingoni se révèle aussi à travers son patrimoine historique, naturel et agricole (présence de la plus ancienne mosquée de Mayotte, du sentier de grande randonnée de Mayotte, d'une usine sucrière, au coeur du secteur considéré comme le grenier du territoire et le château d'eau de Mayotte). Ces atouts méritent d'être valorisés.

Par ailleurs, Tsingoni est aujourd'hui dans le secteur centre ouest identifié comme la nouvelle polarité de Mayotte.

Le renouvellement de l'apportement de Tsingoni, la création de l'axe maritime jusqu'à Longoni et la structuration des futurs projets économiques, d'habitat et d'équipements (cité administrative, Agropolis, accueil de 100 000 habitants,...), sont envisagés dans une logique d'un développement cohérent de la nouvelle polarité économique.

### 1) Une valorisation des patrimoines et savoir-faire locaux - Actions à court terme

- Des courses d'orientations destinées aux jeunes du territoire pour leur faire découvrir les différents patrimoines;
- Des aménagements en chantier participatif sur ces principaux sites peuvent être encadrés pour

l'ensemble de la population et ainsi renforcer le lien intergénérationnel et la transmission des savoir-faire locaux.

Acteurs à associer : Commune de Tsingoni, écoles, collèges et lycées, associations de quartier

### 2) Repenser le fret routier - Actions à moyen terme

- Une démarche de concertation avec les habitants;
- Requalibrage de la départementale D2 et privilégier le transport de marchandises durant la nuit.

Acteurs à associer : Conseil départemental de Mayotte

### 3) Protection de la façade maritime et de ses habitants

#### Actions à court terme

- Amélioration des connaissances sur les risques et leurs évolutions sur le territoire afin de hiérarchiser et mener des actions en commun;
- Développement de la conscience du risque chez les habitants et identifier les habitations les plus exposées aux risques;
- Veille des espaces non occupés par tous les moyens (police du maire, conservatoire du littoral, DEAL);
- Végétalisation des espaces libres.

#### Actions à moyen et long termes

- Définition d'une stratégie de relogement à l'échelle intercommunale (favoriser le renouvellement du

village sur lui-même et envisager une extension raisonnée);

- Requalification des espaces proches du rivage (ponton, poste de secours, belvédère...).

Acteurs à associer : Commune de Tsingoni, Communauté de Communes Centre Ouest, Conseil Départemental de Mayotte, DEAL, CAUE, associations

## Chirongui : porte maritime du Sud au cœur d'une nouvelle forme d'écotourisme

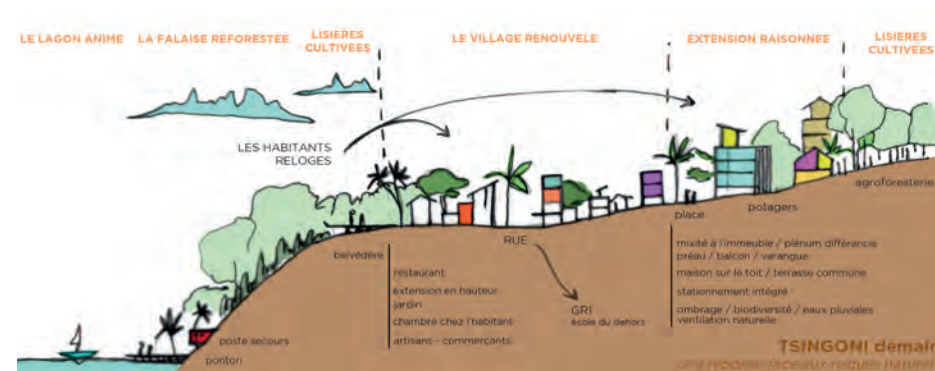
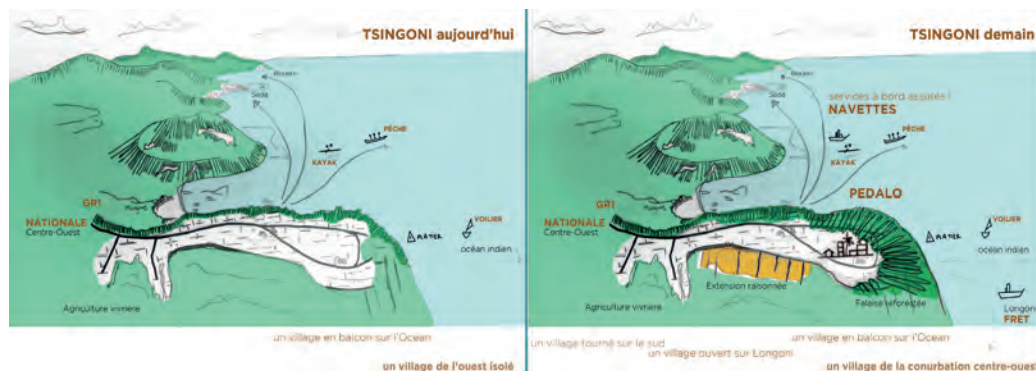
Site naturel remarquable, Chirongui abrite la plus grande et riche mangrove de Mayotte. Elle est aussi un véritable réservoir d'eau douce pour le territoire.

Porte d'entrée du Sud, Chirongui est un pôle incontournable en termes de développement économique, de l'habitat et des mobilités (dont les mobilités douces à travers l'eau et son lagon). La mise en réseau de Chirongui et des intercommunalités voisines peut permettre la structuration d'un tourisme durable en lien avec les principaux sites touristiques et historiques du territoire du Sud et du Centre-Ouest.

#### Actions à moyen et long termes

- Renforcement des formations liées à l'écotourisme;
- Création d'espaces multifonctionnels favorisant la transmission des savoir-faire locaux.

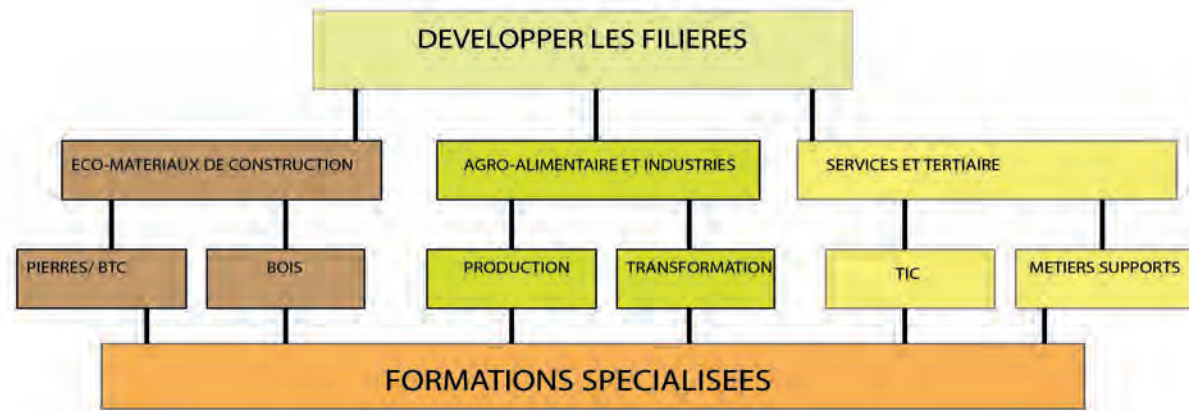
Acteurs à associer : Commune de Chirongui, CC du Sud, Conseil Départemental de Mayotte, associations



# CONSOLIDER LES FILIÈRES A FORTE VALEUR AJOUTÉE

## LES ÉCO-MATERIAUX ET L'AGRO-ALIMENTAIRE COMME LEVIERS

Le développement économique apparaît comme un indispensable dans la construction d'un futur désirable à Mayotte. Aujourd'hui, le secteur économique du territoire reste faible et essentiellement tourné vers l'extérieur. Nous avons identifié deux secteurs qui pourraient permettre d'inverser cette tendance : l'immobilier et l'agro-alimentaire. L'objectif est de favoriser le développement intégré des filières de matériaux de construction et de l'agro-alimentaire autour de deux pôles en y intégrant des principes de cohérence territoriale et de préservation de l'environnement.



## DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES

### ECO-MATERIAUX (Pierre terre, bois)

**Approche séquentielle**

- Identification des potentiels
- Appui aux initiatives locales
- Unités de valorisation
- Formations spécialisées
- Expérience pilotes
- Echanges internationaux
- Création d'un technopole

### filière bois comme marque internationale ( importer les grumes -exporter les produits)

**BOIS D'OEUVRE** → Tranchage déroulage → Contre-plaques emballages en bois

**BOIS D'INDUSTRIE** → Sciage → Charpente, menuiserie, parquets lambris

**BOIS D'INDUSTRIE** → Déchets → Meubles, Divers

**BOIS D'INDUSTRIE** → Panneaux de fibres et de particules → Divers

**BOIS D'INDUSTRIE** → Pâte à papier → Papiers cartons, Poteaux traverses

Recyclage ← Papiers cartons

### AGRO-ALIMENTAIRE

**Approche intégrée**

- Identifications des producteurs locaux
- structuration et appuis spécifiques
- Unités de transformation
- Formations spécialisées
- Expérience pilotes
- Echanges internationaux
- consolidation de l'agropolis

### L'AGROPOLIS DE COCONI COMME LEVIER DE LA REVOLTE

**AGRO-INDUSTRIE** leads to:

- SECURITE ALIMENTAIRE
- CREATION D'EMPLOIS
- INCLUSION DES FEMMES
- LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
- CROISSANCE DE LA VALEUR AJOUTEE

# L'ÎLE DES POSSIBLES

## APAISER LA MOBILITÉ

Dans un contexte de croissance démographique importante et de concentration de la population et des activités économiques sur le secteur de Mamoudzou, les déplacements pendulaires quotidiens sont importants à Mayotte. On y vient pour le travail, la santé et les loisirs. La mobilité est aujourd'hui structurée autour de la voiture individuelle et de la barge maritime.

A Mayotte, le nombre de véhicules seraient d'environ 20 000. Les embouteillages liés à l'utilisation de véhicules motorisés font perdre du temps mais également de l'argent avec un coût de l'entretien et du carburant plus important au kilomètre effectué. Les commerces de proximité en sont affectés avec des usagers qui diminuent leur présence. Cela atteint également l'environnement et plus particulièrement la qualité de l'air.

### MAYOTTE MULTIMODALE

Les tissus urbains des villages de Mayotte sont peu étalés, une échelle réduite qui pourrait être confortable pour les déplacements actifs. L'absence de transport en commun urbain et interurbain renforce l'usage de la voiture individuelle comme moyen principal de déplacement alors que d'autres alternatives sont possibles.

#### Actions à court et moyen termes

- Développement du transport en commun en bus et navettes maritimes;
- Mise en place des voitures partagées (type la coopérative Citiz) et d'une plateforme de location entre particuliers (type Getaround);
- Mobilisation des bus scolaires pendant les weekends et les vacances pour le transport intercommunal;
- Régulation du parc de voitures individuelles.

### LE GR MACROSTRUCTURE DE LA PIÉTONNISATION

Les sentiers du GR1 font le tour de Mayotte, traversant les tissus urbains et les espaces naturels. Ils sont la base d'une connexion intercommunale alternative.

#### Actions à court et moyen termes

- Amélioration des aménagements piétons urbains en priorité autour des écoles;
- Valorisation des liens villes-nature à travers le GR1.

### L'ÉCOLE DU DEHORS

Ouvrir les écoles vers l'extérieur, utiliser l'espace public et naturel comme cour d'école et le GR1 comme outil d'apprentissage. L'école du dehors fera partie du programme scolaire, des activités pédagogiques et ludiques proposées aux élèves en complément de l'école en rotation.

#### Action à court terme

- Lancement d'un appel à projet aux écoles (1 école par EPCI, soit 5 écoles pilotes).

### L'ÎLE AUX VÉLOS

Petite Terre s'étend sur 5km du Nord au Sud et d'Est en Ouest avec une superficie urbanisée d'environ 4km<sup>2</sup> : une échelle idéale pour devenir une île aux vélos. Elle sera déclinée en différents axes : apprentissage du vélo, défis compétitifs pour les jeunes, pistes cyclables, transport de marchandise en triporteur, tourisme d'aventure qui relie le vélo et la mer...

#### Actions à court terme

- Organisation d'un biathlon vélo-pirogue avec les acteurs vélos existants (objectif jeux des îles);
- Lancement d'un appel à projet pour la création d'Ateliers et chantiers d'insertion (ACI) pour l'aménagement des pistes cyclables et l'entretien

des vélos avec 100% CDDI du territoire;

- Demande de labélisation d'un tracé Eurovélo : tour de l'île, Mayotte sera la première région ultrapériphérique;
- Mise en place de la gratuité de la barge pour les piétons et les vélos;
- Intégration dans le marché d'achat des bus du Caribus de rack à vélos.

### AMÉNAGEMENT LÉGER

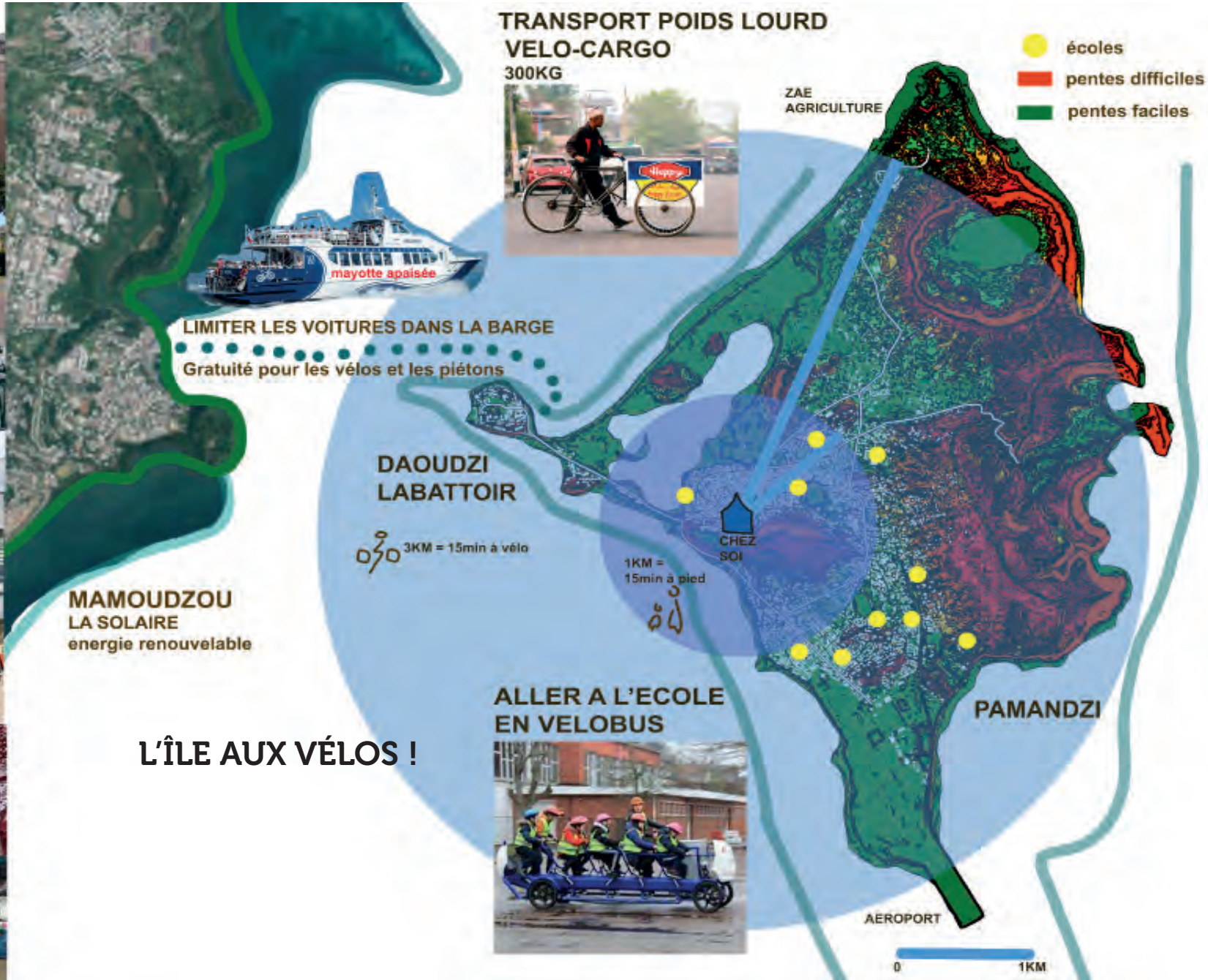
Pour améliorer le confort de la marche et des transports actifs, nous proposons l'organisation d'ateliers participatifs pour former les jeunes à la construction d'aménagements légers (protection contre le soleil et la pluie, pistes éphémères...). Ces actions ont aussi pour objectif de valoriser les savoir-faire traditionnels.

#### Actions à court terme

- Structuration d'une filière économique d'objets tressés ou en bambou (clôture, préau...)
- Mise en place d'ateliers de formation en peinture pour permettre une signalétique ludique en lien avec la culture locale.

Acteurs à associer : Communes, EPCI, Conseil Départemental de Mayotte, association de parents d'élèves, associations de quartier, Education nationale, Foundi (artisans mahorais), CCI...





# L'ÎLE DES POSSIBLES

## PENSER UN HABITAT - HABITÉ AU RYTHME MAHORAIS

### ENTRE ESPACE INTIME ET ESPACE COMMUN

A Mayotte, l'auto-construction et l'auto-promotion constituent les principaux modes de production du logement.

Dans un contexte de forte croissance démographique et de développement de l'habitat spontané, il est nécessaire de trouver des outils pour accompagner et encadrer l'organisation et la densification urbaines.

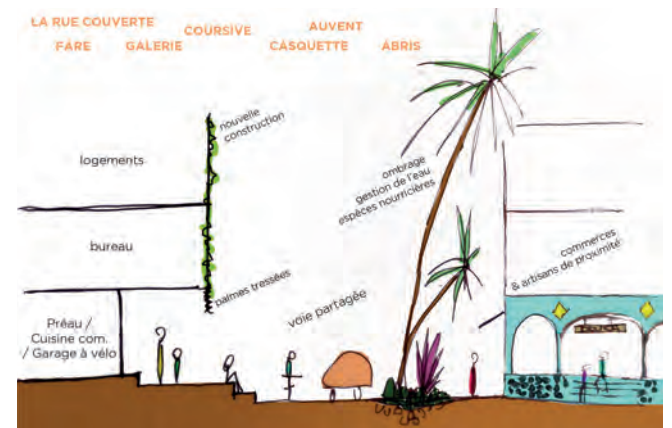
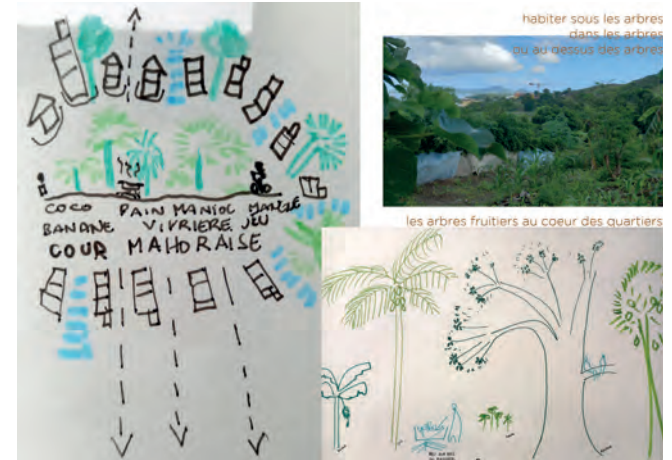
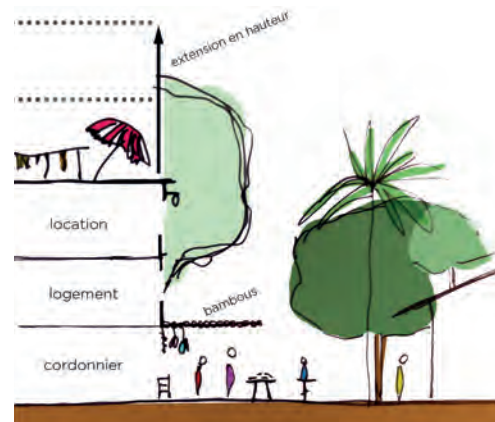
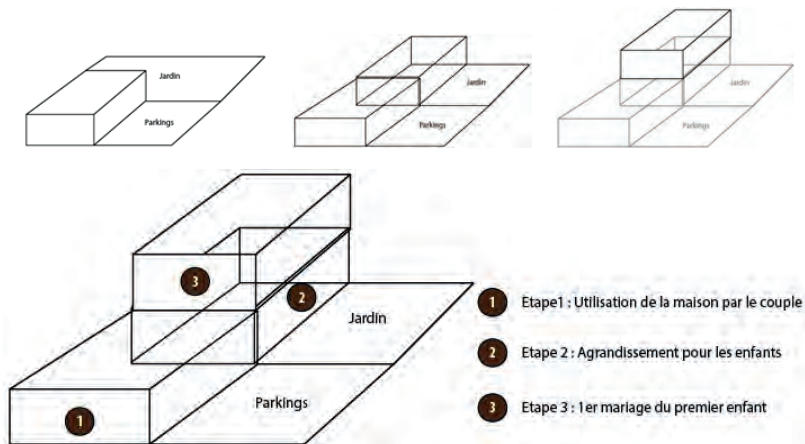
### Actions à court terme

- Mise en place d'un observatoire de l'habitat pour améliorer la connaissance sur les dynamiques de construction;
- Sensibilisation et accompagnement des projets de construction via un acteur identifié (EPCI, CAUE).

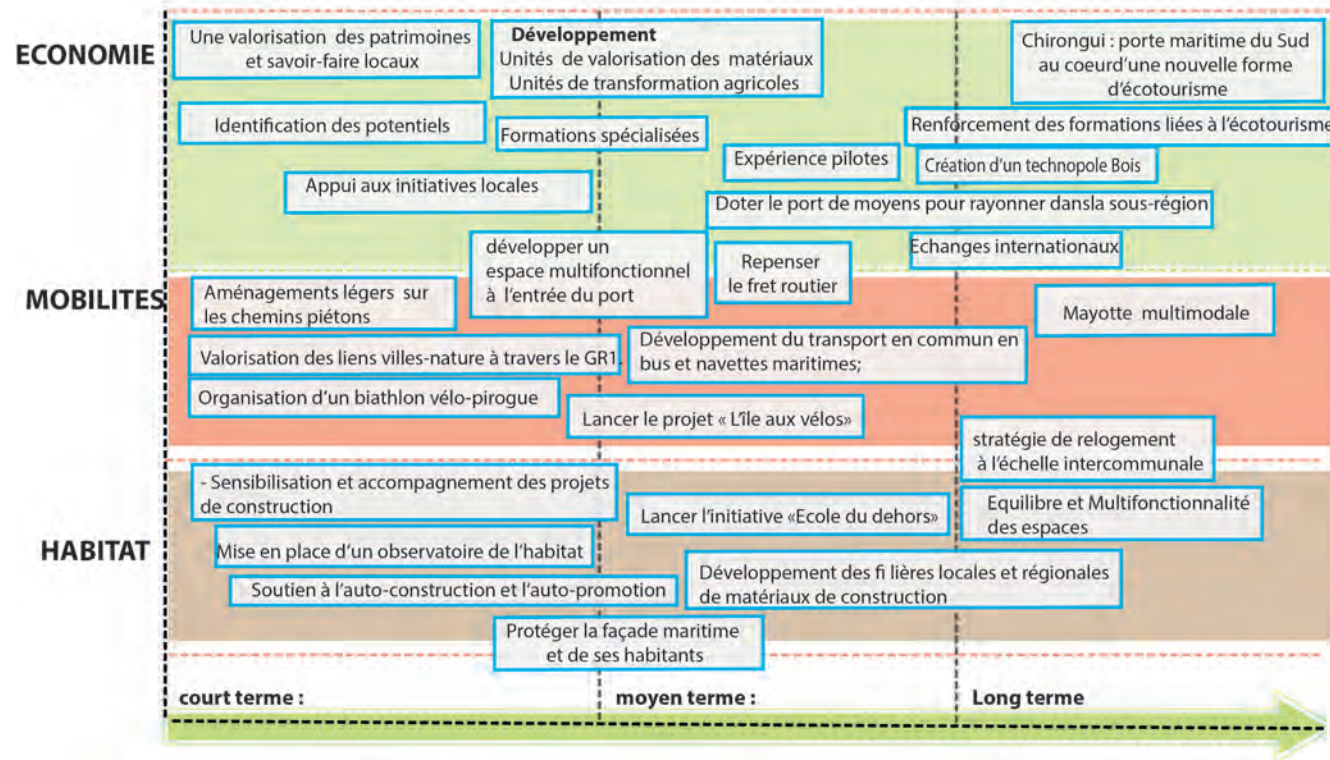
Acteurs à associer : Conseil départemental de Mayotte, EPCI, communes, EPFAM, CAUE, bailleurs, aménageurs et promoteurs

### Actions à moyen et long termes

- Développement des filières locales et régionales de matériaux de construction;
- Accompagnement de filières de construction et d'accès à des logements bon marché (matériaux moins chers et réutilisables, structures d'insertion de la construction (SIC, SCOP...) afin de réduire les coûts de main d'œuvre);
- Soutien à l'auto-construction et l'auto-promotion à travers des outils d'urbanisme et financiers adaptés;
- Encadrement des grands projets (cf ZAC Hamaha) pour faire du logement et des espaces publics adaptés aux modes de vie (but d'éviter l'habitat monofonctionnel...);
- Anticipation de l'évolutivité de l'habitat en fonction des parcours de vie des habitants (mariages);
- Multifonctionnalité des espaces (optimisation foncière) afin de répondre aux besoins multiples des habitants (ex : un plateau sportif couvert utilisé pour le sport et les événements culturels).



# TEMPORALITES DES RYTHMES ET DES ACTIONS



Mayotte est une terre des possibles qui peut s'appuyer sur ses forces d'aujourd'hui pour anticiper le futur de demain. Dans les différentes actions proposées, un changement de regard est envisagé en mettant la jeunesse et l'environnement au coeur des solutions urbaines pour un futur désirable et apaisé.

L'approche est basée sur l'ouverture des portes maritimes sur le lagon pour renforcer le lien entre les villes, le littoral et l'arrière-pays boisée, agricole.

Ces projets sont des outils de réflexion et d'aide à la prise de décision pour accompagner l'ensemble des acteurs mahorais dans la construction de réponses coordonnées et adaptées permettant de faire face aux mutations sociales, économiques et climatiques.

La mise en oeuvre de ces actions doit prendre en compte la participation citoyenne et l'envie commune des acteurs à agir pour permettre un avenir des possibles.



# ENTRE JARDIN ET FARÉ



de gauche à droite : Vanille Guichard, Sebastiàn Miguel, Elisa Bertagnini, Albert Castejon Hernando, Martine Nourry, Zoubaidati Daniel

© Les Ateliers, 2023.

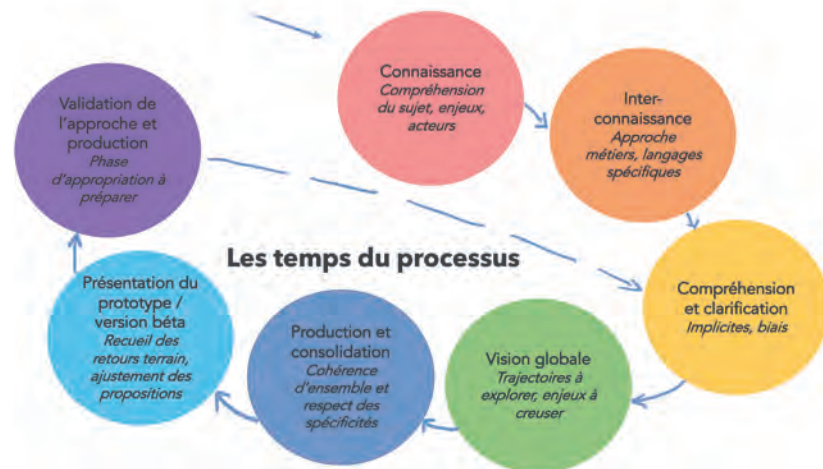
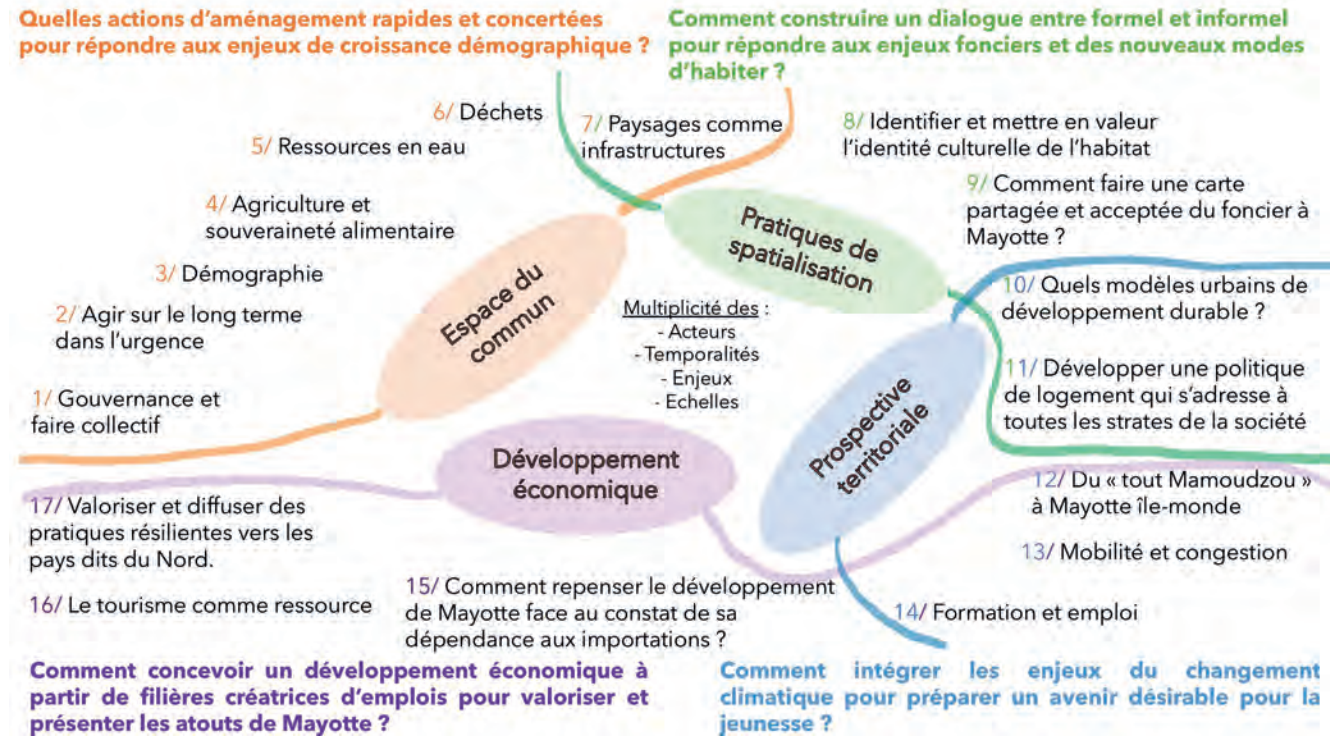


# UN PROCESSUS DE TRAVAIL COLLABORATIF

LE JARDIN, LIEU DE LA CULTURE,  
LE FARÉ, LIEU DU PARTAGE

Après 2 journées intenses de visite de Mayotte au cœur des problématiques du territoire et de celles et ceux qui l'habitent, chacun-e de nous a ressenti l'urgence de la situation ainsi que la nécessité de penser/panser des solutions implémentables assez rapidement de manière à rassurer l'ensemble des acteurs « oui, Mayotte c'est aussi le lieu de tous les possibles et pas uniquement des risques, des contraintes et des menaces ».

Temps contraint, nationalités, expériences, métiers et langues différentes, la seule chose qui liait les membres de l'équipe était l'envie de contribuer à la construction de solutions pour un Mayotte désirable.



## LE TEMPS COMME ALLIÉ

Nous pouvons travailler rapidement chacun-e de notre côté et ensuite mettre nos approches, nos productions en commun. Après tout, nous n'avions que 48h pour présenter nos 1ères hypothèses. Nous avons pourtant choisi de prendre le temps.

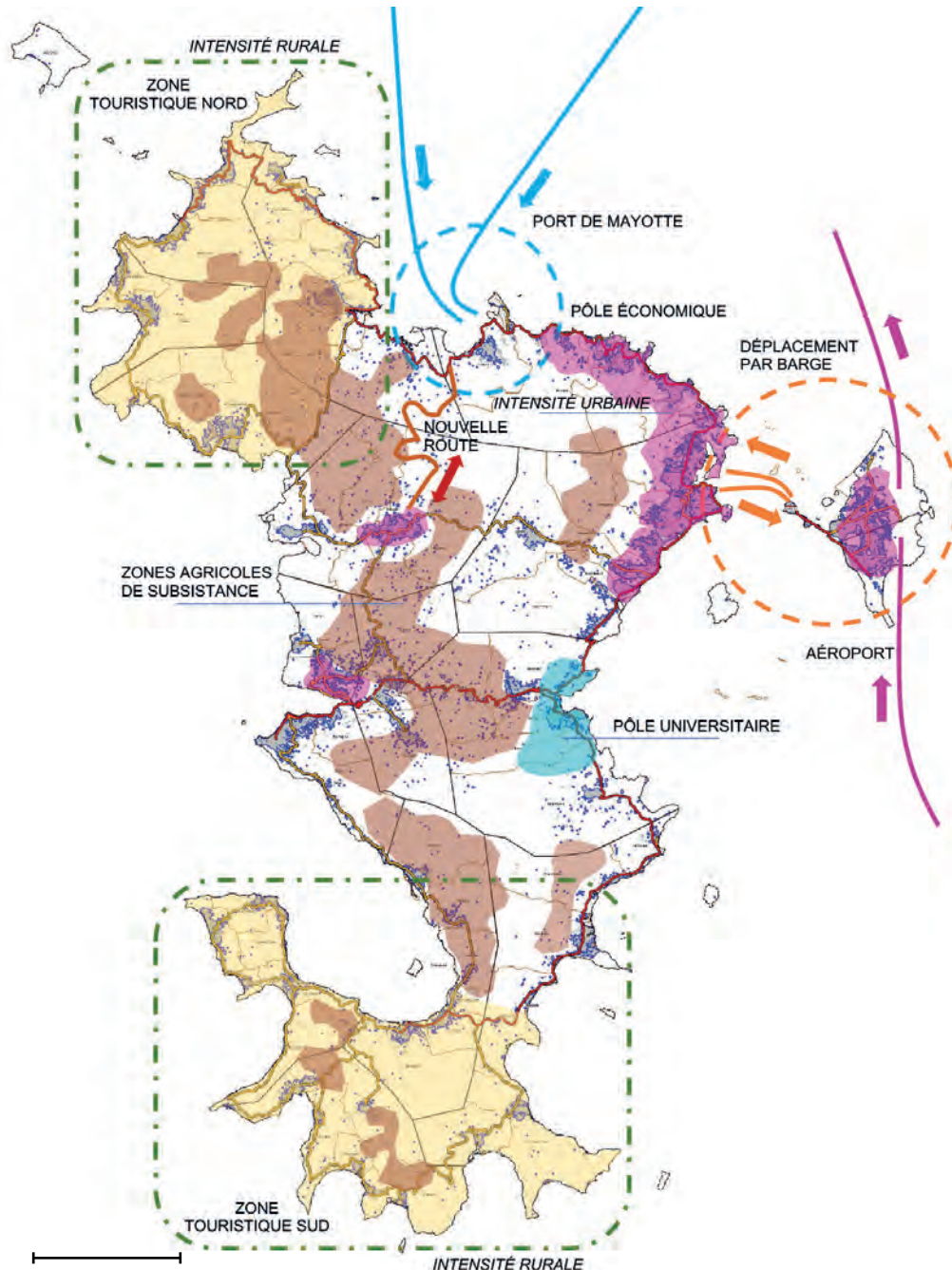
Si Les Ateliers à Mayotte était un territoire, nous pourrions dire avoir eu la précaution de mobiliser tout au long l'intelligence territoriale disponible avec les contraintes du moment.

Nous avons souhaité mettre en œuvre ce processus collaboratif qui est en quelque sorte la trame de notre proposition.

Nous faisons l'hypothèse, encore plus en contexte de contraintes fortes, qu'une structure collaborative peut aboutir à des propositions justes, opérationnelles et appropriables par les différentes parties prenantes.

Nous souhaitons également partager cette expérience qu'il ne faut pas attendre d'avoir la structure collaborative parfaite pour commencer. Il s'agit de commencer, de poser les intentions et d'appliquer des outils et méthodes qui ont fait leurs preuves et qui doivent être adaptées au contexte et aux réalités locales.

# ENTRE JARDIN ET FARÉ



## MAYOTTE, DES TERRITOIRES INTENSES EN TENSION

Les enjeux sont multiples, complexes et imbriqués. Cette complexité nous a semblé ressentie comme une contrainte pour de nombreux acteurs au moment d'élaborer des stratégies d'intervention sectorielle. Dans une tentative de limiter le risque de fonctionnement en silos, nous avons fait le choix de partir de 3 axes transversaux qui pourront mobiliser à différentes échelles et temporalités l'ensemble des acteurs et actrices de Mayotte.

1. L'appui sur la culture et les savoirs-faire traditionnels peut-il permettre de résoudre certains déséquilibres du territoire ?
2. Considérer le paysage comme une infrastructure majeure du territoire peut-il servir de base à une vision partagée des axes de transformation du territoire ?
3. Créer les conditions d'une meilleure collaboration entre les différents acteurs du territoire permet-il de mobiliser l'intelligence territoriale au service de la concrétisation de projets ?

Afin de rompre avec le « QUI mobiliser ? » nous avons adopté une posture interrogeant le « Comment mobiliser tous les acteurs du territoire afin d'ancrer les dispositifs dans le contexte, les croyances, la culture des habitant-es de Mayotte. »

En découle dès lors une approche qui sera le fil rouge de ce document : faire de la transformation du territoire mahorais une opportunité pour ses habitant-es et ses acteurs.

# UNE IDENTITÉ MULTIPLE

L'acte d'habiter est fortement ancré dans le territoire, traditions et cultures des individus que nous résumerons en patrimoines naturel, historique et vivant (traditions culturelles et savoir-faire).

À Mayotte le patrimoine naturel, avec sa grande diversité, aussi bien que la tradition culturelle, marquent toute l'île. Les expressions artistiques sont variées et vivaces (danses, musique, ...) ; le rite 'mawlida shenge' est d'ailleurs inscrit au patrimoine immatériel de l'Unesco.

L'île est aussi riche de savoir-faire liés à des productions artisanales cachées à l'intérieur du territoire. Certains espaces (MuMA, Ecomusée du sel) permettent de découvrir des activités traditionnelles comme la récolte du sel par les 'Mamas Shingos', mais de nombreuses pratiques méritent d'être valorisées (production de pirogue traditionnelle 'laka', bijouterie mahoraise, ...) au cœur de leurs villages (Sud, Ouest et Nord-Ouest).

Le savoir-faire mahorais révèle également une capacité à aménager le territoire :

- la 'malavoune' ou jardin mahorais, forme de permaculture traditionnelle pour répondre aux besoins alimentaires des familles tout en préservant l'écosystème ;

- la production des matériaux pour la construction des bâtiments traditionnels utilisant des éléments naturels. Ces pratiques sont mises en tension avec un modèle d'urbanisation et de construction 'moderne'. Le patrimoine historique principal est représenté par les deux complexes classés et par les sept monuments inscrits, comprenant de multiples domaines, essentiellement dans le Nord-Ouest de l'île. La mise en valeur de ces sites ne doit pas faire oublier les espaces moins visibles comme les anciens villages ou la production d'architecture traditionnelle remarquable. Ce sont en effet des éléments importants

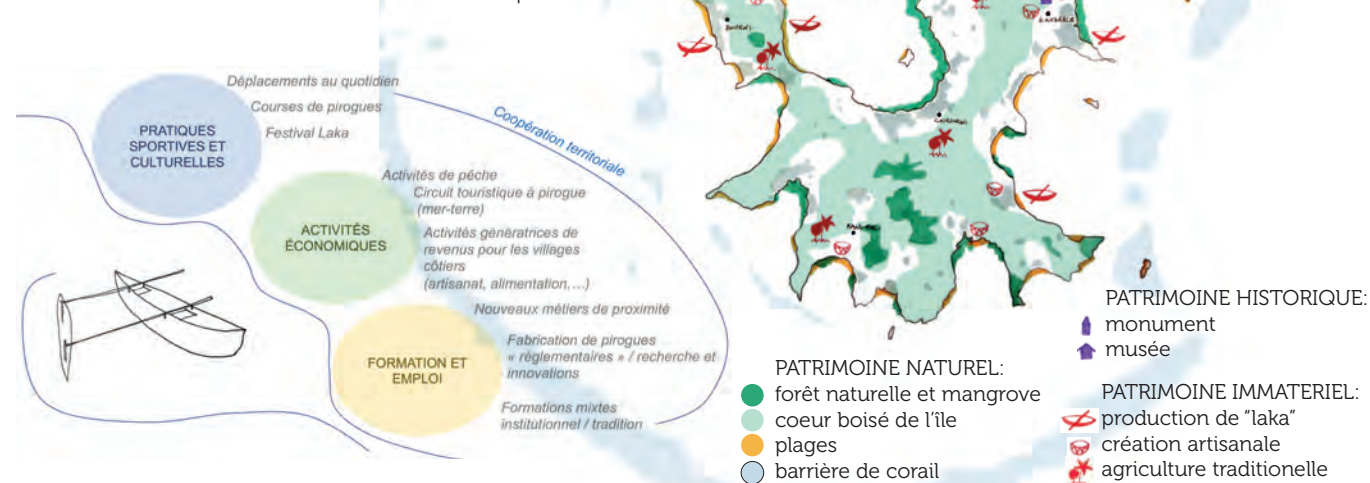
pour comprendre le mode d'habiter traditionnel et les savoir-faire y relatifs.

La connaissance et la valorisation de tout ce large patrimoine représentent un enjeu important pour la gestion et l'aménagement du territoire, la formation, l'emploi et le développement d'un tourisme durable. Ils sont constitutifs de l'identité mahoraise et peuvent offrir un socle solide pour se réapproprier le territoire tout en le comprenant/préservant.

Beaucoup de ces connaissances font l'objet de transmission orale et par les 'fundi' (sachants). Il semble nécessaire de documenter et de capitaliser ce savoir-faire pour le mettre à destination de tous et permettre d'ancrer l'aménagement du territoire à venir dans des sagesses et usages traditionnels aussi que le mettre au centre d'un réseau d'échanges à différentes échelles.

## PAR EXEMPLE:

Valoriser le 'laka' comme levier culturel et économique.



# ENTRE JARDIN ET FARÉ

C'est sur la frange côtière où l'habitat s'est développé que l'on repère une puissante structure géographique, lié à la mer, aux cours d'eau et aux coteaux. Pourtant, le développement urbain efface ce paysage alors qu'il pourrait le révéler.

Il s'agit de mettre en valeur cette géographie latente, ce paysage proche de l'habitat.

En **rouge**, l'habitat (installé principalement sans planification urbaine)

En **bleu**, le paysage côtier, les plages, la mangrove etc. La pression urbaine qui l'a parfois transformé comporte une perte écologique et d'identité ainsi qu'un renforcement de l'exposition aux risques liés au retrait du trait de côte et au changement climatique.

En **vert**, le lit des ravines et rivières qui ont servi de support au développement urbain jusqu'à les effacer et créer des inondations.

## PAR EXEMPLE..

réaménager une rivière pour pallier les risques et en faire un lieu commun (promenade, lavoir écologique, replantation, etc.) grâce à la mobilisation d'un **tiers sachant**



pas d'assainissement :  
risques sanitaires élevés

risque de submersion marine

envasement du lagon, mort du corail

# LE PAYSAGE, INFRASTRUCTURE DU TERRITOIRE

Ces structures paysagères servent aussi à relier parfois le cœur naturel de l'île avec la côte, en passant par l'urbain. Les oublier c'est perdre cette identité du territoire mais c'est aussi être exposé à plusieurs risques naturels tels que l'inondation ou l'érosion.

Entre ces 2 structures, nous avons ce qu'on peut appeler un **tiers paysage** qui n'a pas toujours de vocation définie. C'est un paysage hybride entre le milieu naturel du cœur de l'île et l'intensité urbaine qui se déploie à grande vitesse. Cette lisière est très riche en biodiversité, en ressources, agriculture d'une part et support d'un étalement urbain créateur de risques d'autre part. Elle pourrait devenir l'opportunité de requalifier cette frange côtière habitée.

Il ne s'agit pas de voir ces 3 structures, ces 3 paysages, comme des contraintes au développement ou dans une optique protectionniste, mais bien de considérer ces éléments comme une infrastructure vectrice du développement de l'île.

une déforestation sans limite

dépôts de déchets    terrassement : risque d'érosion des sols

VILLE INTENSE    TIERS PAYSAGE

MALAVOUNE


# LE TIERS PAYSAGE COMME TRANSITION

Entre ville intense et malavoune, le tiers paysage se déploie sans limite. La tache urbaine grandit chaque année et déforeste l'île à un rythme où il ne restera plus de forêt d'ici 50 ans\*. Ce phénomène aggravera drastiquement un accès et une gestion des eaux déjà limités. Cet étalement urbain en frange des villages est souvent peu dense, informel, insalubre et précaire. Où est la limite de ce développement urbain ? Quelle épaisseur a-t-elle ? Quelle nature ? Il s'agirait donc :

- d'intervenir en urgence pour un développement urbain durable et désirable ;
- de dessiner, tenir et faire vivre la limite épaisse de la tache urbaine, le tiers paysage.

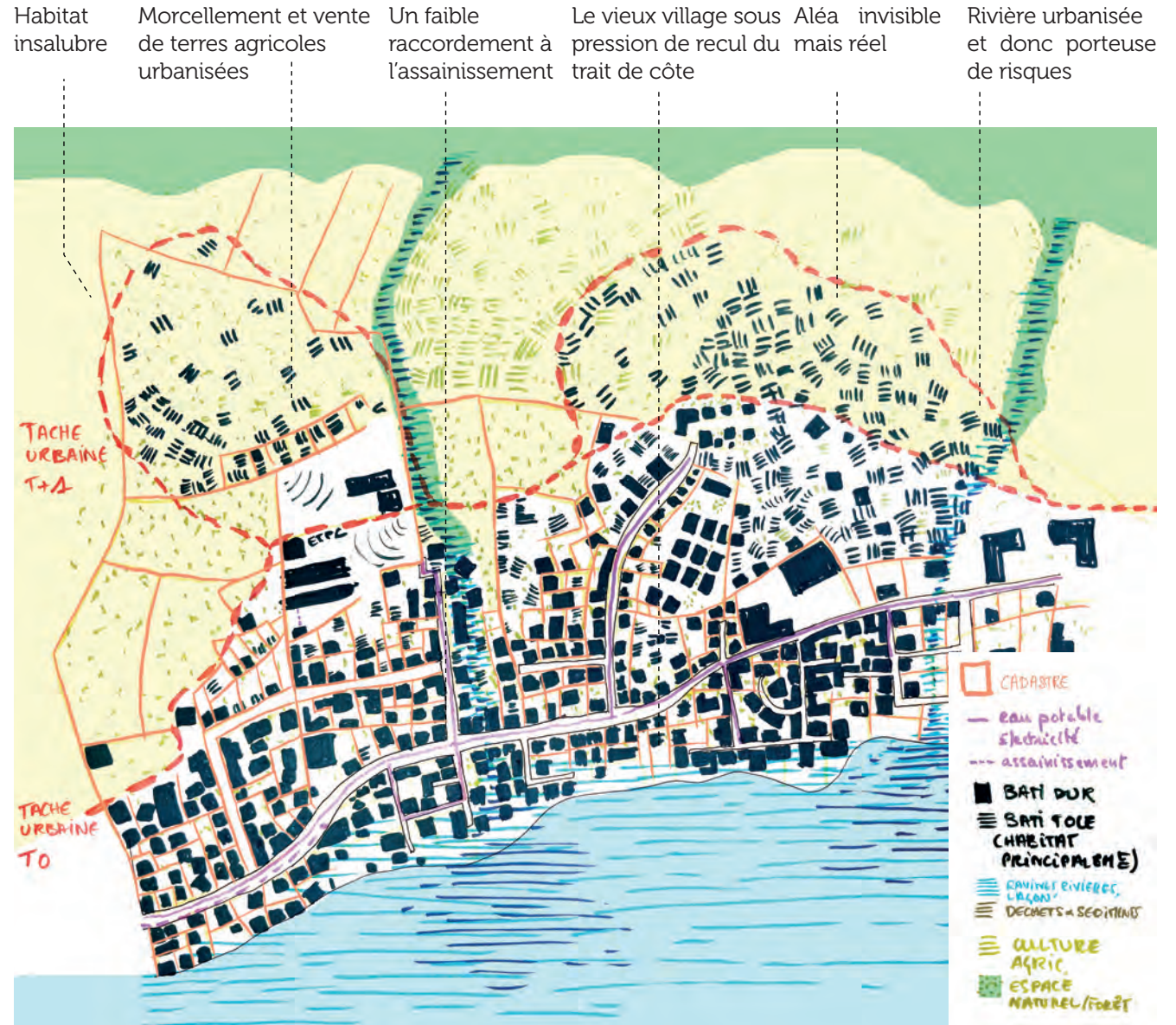
Mais comment intervenir dans un contexte où l'acteur public intervient moins rapidement que l'acteur privé ? Le dessin de ces limites communes s'impose par sa géographie, l'insalubrité et l'exposition aux risques. Une fois sa cartographie partagée, l'accompagnement des initiatives privées dans ce tiers paysage pour développer des usages fixant sa limite est essentiel. Il pourrait se faire au travers d'acteurs tiers porteurs de savoir-faire et légitimes.

PAR EXEMPLE..



mettre des fonciers à dispositions d'agriculteurs pour le développement de l'agroforesterie ("jardin mahorais") pour fixer les limites urbaines

\* Union internationale pour la conservation de la nature (déc.2022)



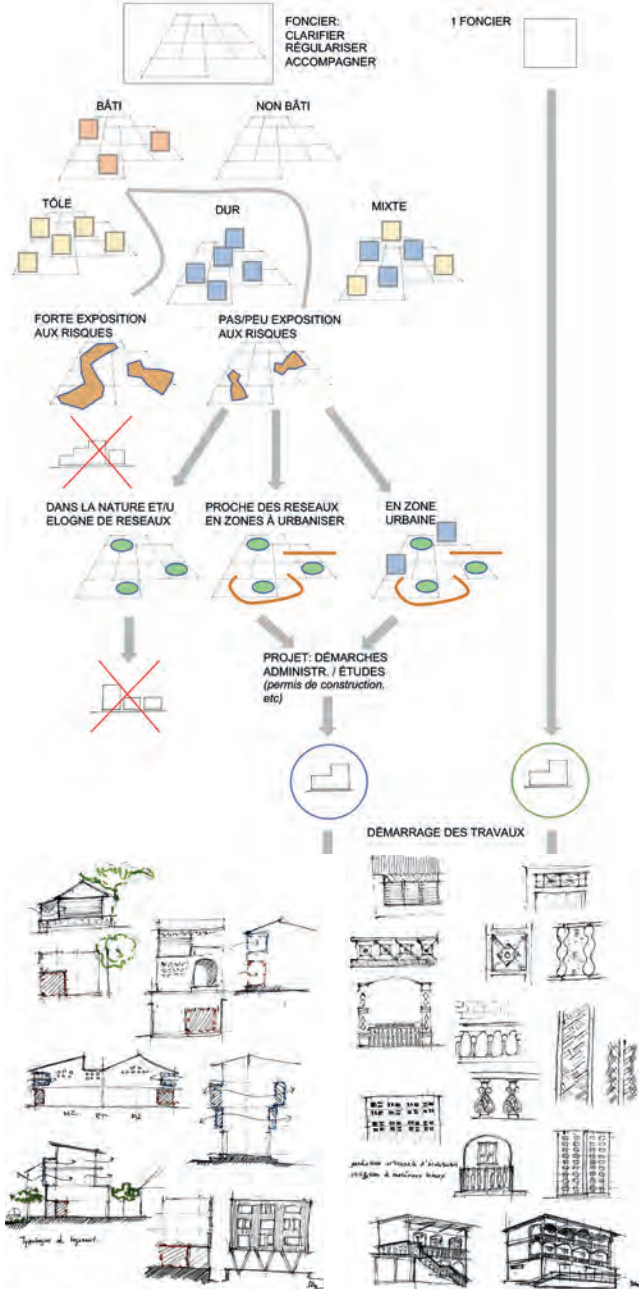
Evolution de la **tache urbaine** qui pourrait être cartographiée afin de faire l'objet d'un diagnostic commun croisée avec une veille foncière fine alimentée par des acteurs tiers comme la CUF (commission d'urgence foncière) ou le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement).

Un village type en zone urbaine intense

# ENTRE JARDIN ET FARÉ

Constructions formelles

et informelles



## QUELLE TRANSFORMATION DE LA VILLE ?

Le besoin de nombreux logements, mais aussi commerces services et équipement dans un contexte de pression foncière et d'exposition aux risques est un enjeu de taille pour les acteurs publics. Il nécessite d'agir vite pour construire une ville dense, entre la préservation de zones naturelles/agricoles et l'intervention en secteur déjà construit, parfois non raccordés et soumis aux risques.

D'autre part, la ville se construit principalement par l'acteur privé.

Ce phénomène fait l'objet d'un double constat :

- les habitants de Mayotte n'attendent pas les acteurs publics pour agir et sont donc moteurs ;
- les constructions s'abstiennent souvent de logique d'ensemble ainsi que de réglementation et peuvent ainsi contribuer à la déforestation, l'envasement du lagon, l'aggravement de multiples risques ou encore l'insalubrité des quartiers.

Face à l'urgence de limiter l'étalement urbain en densifiant et de permettre l'accès à un logement décent à toutes les strates de la population, publics et privés doivent développer ensemble les villages.

## LES INITIATIVES PRIVÉES COMME PARTIE PRENANTE DU DÉVELOPPEMENT URBAIN

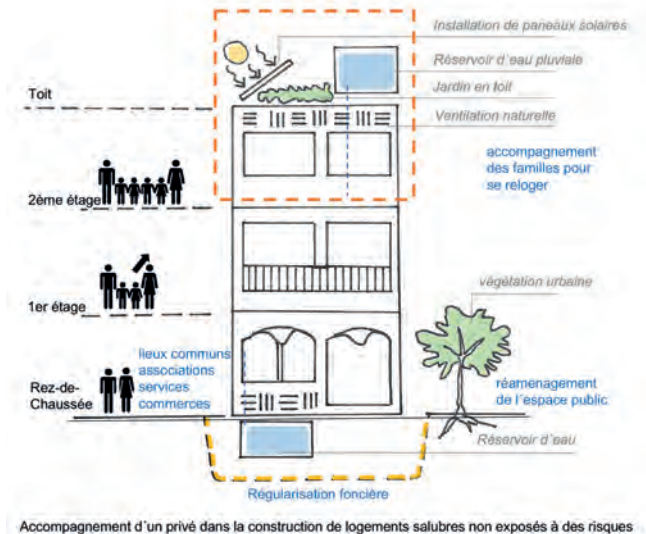
Construire à Mayotte est un parcours du combattant qui est peu souvent emprunté par le privé. Simplifier les procédures et accompagner ces initiatives dans les zones à urbaniser conditionne la transformation durable des quartiers : régularisation du foncier, de la construction, accompagnement de la montée d'un étage avec mise en location pour contribuer à l'effort de relogement, etc. Il y a une nécessité d'agir au quotidien sur le terrain pour accompagner ces initiatives.

Plus largement, il s'agirait de reconnaître le sens d'initiatives informelles qui pourraient être le levier de développement de territoire si elles sont accompagnées. On peut imaginer des actions simples à mettre en place comme de la récupération des eaux pluviales dans les quartiers.

## COMMENT ACCOMPAGNER SON PROCESSUS DE TRANSFORMATION ?

### INTEGRER DES ESPACES DE SOCIALISATION DANS LES PROJETS

Vivre entre chez soi et le dehors public est l'occasion de partager du commun à Mayotte. Ces espaces de transition sont à co-construire dans les projets pour laisser la place aux initiatives des usagers dans le développement des quartiers. Et ce d'autant plus dans des projets en immeuble collectifs.

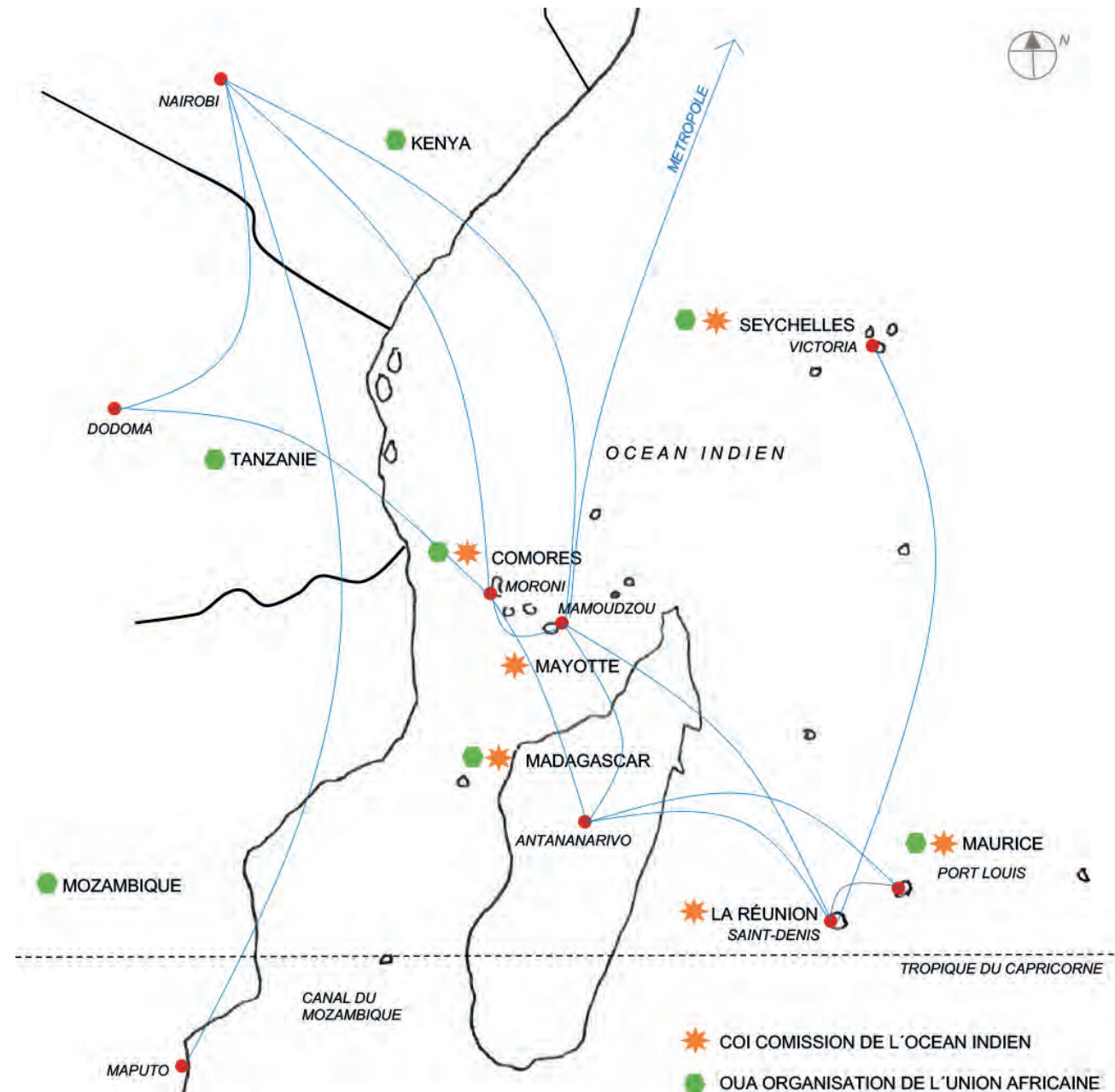


Une architecture mahoraise

## UNE INTÉGRATION SOUS-RÉGIONALE EXISTANTE ET POTENTIALISABLE

Le paysage, c'est aussi un territoire liquide qui ne doit pas être vu comme enclavant mais bien comme un espace d'intégration dans la sous-région Océan Indien (OI) et le Canal du Mozambique.

- PAYSAGES ET EXPOSITION AUX RISQUES : aléas en commun et pratiques à partager ;
- PAR LE PIROI\*, une montée en compétences des acteurs agréés de sécurité civile ;
- CULTURE : éléments de l'identité culturelle en commun (arts traditionnels de combat, route du patrimoine mondial de l'Unesco, etc.)
- DÉCHETS : nos déchets sont les ressources d'autres au travers des filières sous-régionales ;
- MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION : s'appuyer sur des filières locales et des savoir-faire ;
- FORMATION ET EMPLOI : complémentarité des pôles universitaires de la zone ;
- SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : comment les différents espaces pourraient partager leurs ressources et répondre de manière complémentaire aux besoins ? Quel partage de techniques ?
- GOUVERNANCE à plusieurs échelles suivant les différentes compétences et responsabilités: État/diplomatie – Collectivités territoriales/coopération décentralisée – Associations/sport, culture...



\* Plateforme d'Intervention Régionale de l'Océan Indien (Croix-rouge française)

# ENTRE JARDIN ET FARÉ

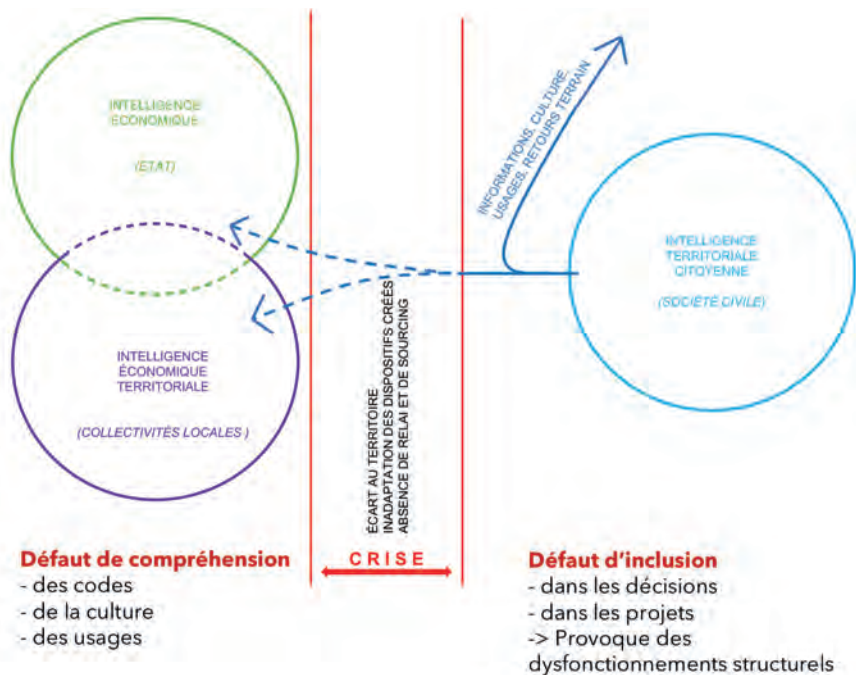
## UNE GOUVERNANCE EN RECHERCHE D'EFFICACITÉ

La gouvernance demande à être pensée sur un territoire, comme un système d'entités de décision, de gestion, d'actions autour d'un processus connu de toutes les parties prenantes concernées.

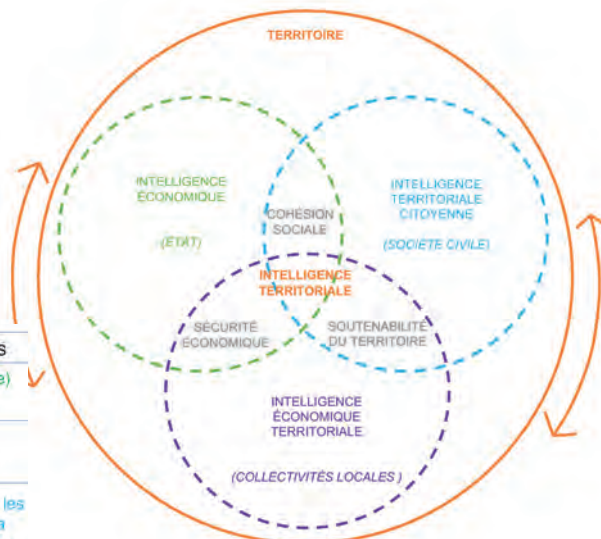
Aujourd'hui, à Mayotte, des freins identifiés à un fonctionnement efficient :

- Jeunesse des institutions locales
- Visibilité faible d'une feuille de route pour un Mayotte résilient
- Pilotage à plusieurs têtes en besoin de coordination et de cohérence
- Manque de lisibilité sur les acteurs de l'écosystème (dont société civile) et sur leurs compétences
- Cultures administratives et culturelles plurielles
- Dilution et perte des connaissances et des expertises d'usages faute de transmission (orale et/ou terrain)
- Multiplicité des sources et des espaces de capitalisation des connaissances
- Faible présence de structures intermédiaires pouvant jouer le rôle d'interface entre Etat, collectivités locales et la société civile.

Face à des enjeux complexes, il s'agit de mobiliser l'intelligence territoriale autour de 3 typologies d'acteurs (Etat, collectivités locales et société civile). Le constat est ici une gouvernance qui est fortement coupée d'informations du terrain qui pourraient pourtant contribuer à l'élaboration de politiques publiques et de dispositifs plus efficaces car mieux adaptés au territoire et à ses enjeux.



© Vellayoudom, 2023<sup>1</sup>



©Vellayoudom, Moinet, Coussi, 2022 a; 2022 b<sup>2</sup>

### Références :

<sup>1</sup> Vellayoudom, J. (2023), Effets de la structure collaborative d'un écosystème d'intelligence territoriale sur un processus de décision en situation de crise. Approche descriptive, Communication présentée le 25 janvier 2023 au colloque du GT AIMS «Crises, vulnérabilité, anticipation», UCLy, Lyon, France.

<sup>2</sup> Vellayoudom, J., Coussi, O., Moinet, N. (2022 a). Proposition d'un cadre conceptuel d'analyse de l'intelligence territoriale en temps de crise. Premiers résultats d'une recherche exploratoire sur l'île de La Réunion. Communication présentée le 23 juin 2022 au 11ème colloque de l'Institut Franco-Brazilien d'Administration des Entreprises, Rennes, France.

<sup>2</sup> Vellayoudom, J., Coussi, O. (2022 b). Proposition d'un cadre d'analyse de l'intelligence territoriale, Revue Internationale d'Intelligence Economique. Vol.1/2022. A paraître.

	UNITÉ TERRITORIALE	ENJEUX STRATÉGIQUES
ETAT	France continentale et océanique	Sécurité (au sens large)
COLLECTIVITÉS LOCALES	Mayotte	Développement économique et social
SOCIÉTÉ CIVILE	Territoire du quotidien (quartier, ville, département)	Mieux vivre, préfigurer les politiques publiques via des innovations sociales



## AGIR MAINTENANT POUR UNE TRANSFORMATION DURABLE

LE BESOIN d'un pilotage clair, de mobiliser les communautés locales, d'une vision partagée et d'un ancrage territorial des projets.

### COMMENT

Créer un espace et un temps pour partager la vision du territoire avec les différents acteurs, échelles et approches. Inclure la société civile et les accompagner dans leur structuration pour jouer le rôle de facilitateurs entre les habitants et les institutions.

Par exemple : la conférence territoriale des acteurs publics peut être un outil mobilisable par le département.

Accompagner la montée en compétences des habitants et des acteurs de la société civile.

Par exemple : en déployant des formations courtes qualifiantes et/ou en adaptant le concept des open-badges à Mayotte.

Transformer le territoire implique un développement urbain et social. Il ne pourra être durable que par la mobilisation, et donc l'accès aux aides et à la formation, des parties prenantes des projets.

**DES URGENCES**, besoin d'actions à impacts rapides et lisibles pour la gestion des eaux, la vulnérabilité du paysage et les conditions de vie indignes des habitants. Par exemple : mise en place d'un système de tri à la source (papiers, biodéchets, etc.) par les pouvoirs publics. Une action qui aurait valeur d'exemplarité auprès des acteurs privés et des particuliers.

**UNE DEMARCHE AU LONG TERME** pour fixer un cadre stratégique et concerté pour le développement du territoire. Rapprocher les services et activités des

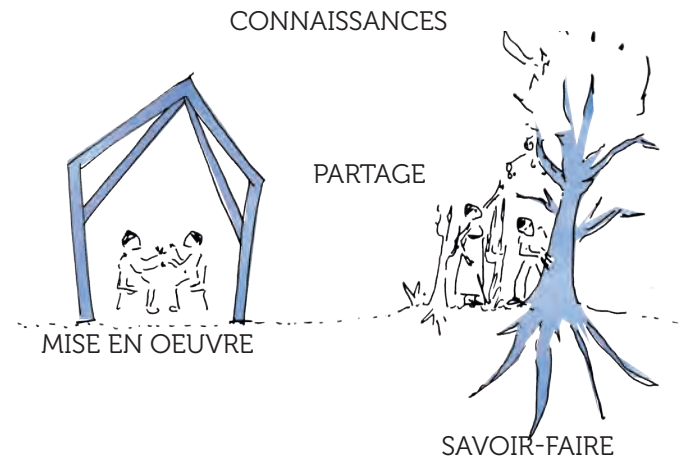
habitants pour un gain de temps, de lien social et avec le terrain.

Par exemple : création d'une veille foncière et de la construction au service des "artisans" de la ville.

**INVESTIR DANS L'HUMAIN**, en valorisant et renforçant les compétences et savoir-faire du territoire.

Par exemple :

- en concevant un "faré des foundi" permettant la mise en réseau et un support administratif et technique des savoir-faire et personnes ressources.
- en développant le pouvoir d'agir des citoyens par leur capacité à participer aux politiques et polices d'urbanismes.



# LE JURY



## LE JURY\*

Accueilli à l'hémicycle du Département à Mamoudzou, le jury se rassemble le 7 février 2023 pour clôturer l'atelier. Composé de partenaires, d'élus, d'acteurs locaux, et de spécialistes français et étrangers, le jury assiste aux présentations des deux équipes d'expert-e-s locaux et internationaux. Ces présentations sont suivies d'échanges et de débats, afin d'identifier les idées qui, par leur créativité, leur innovation, leur pertinence, leur vision peuvent constituer des pistes pour l'avenir désirable de Mayotte.

## CO-PRÉSIDENTS DU JURY

- **Mdéré Salime**, 1<sup>er</sup> Vice-Président en charge de l'Aménagement, des Infrastructures et du Foncier du Conseil Départemental de Mayotte
- **Périssol Pierre-André**, Maire de Moulins, ancien Ministre français du Logement, Président des Ateliers Internationaux de Maîtrise d'Oeuvre de Cergy-Pontoise

## PARTENAIRES

- **Ousseni Ben Issa**, Président du Conseil Départemental de Mayotte
- **Chapuis Anne-Gaël**, Directrice Adjointe de l'Agence Française de Développement (AFD) à Mayotte

## ELUS LOCAUX

- **Ibrahim Saïd Manrifa**, Président de la Communauté de Communes du Centre-Ouest (3CO)
- **Moussa Ben Ali Moussa**, Président de la Communauté de Communes du Sud de Mayotte (CCSud)

- **Saindou Rachadi**, Président de la Communauté d'Agglomération Dombéni Mamoudzou (CADEMA)
- **Bamcolo Assani Saindou**, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Nord de Mayotte (CAGNM)
- **Zaounaki Saindou**, Présidente de la Société Immobilière de Mayotte (SIM), Présidente de l'Agence d'Attractivité et de Développement Touristique de Mayotte (AaDTM), Conseillère Départementale de Mayotte
- **Abassi Archadi**, Vice-président de la Communauté de Communes de Petite-Terre (CCPT)
- **Magoma Hamidani**, Adjoint au maire en charge de l'aménagement, des projets structurants, PRU, ZAC et RHI à la Ville de Mamoudzou
- **Abdallah Houssamoudine**, Président du Syndicat intercommunal d'élimination et de valorisation des déchets de Mayotte (SIDEVAM), Maire de Sada

## ACTEURS LOCAUX

- **Suquet Thierry**, Préfet
- **Mayoral Edouard**, Conseiller Diplomatique auprès du Préfet
- **Dahalani Abdou**, Président du Conseil Economique Social et Environnemental de Mayotte (CESEM)
- **Assani Hanaffi Nizar**, Président d'Action Logement à Mayotte
- **Chamsiddine Houlam**, Président du Conseil Scientifique et du Patrimoine Naturel de Mayotte, Président de la Fédération Mayotte Nature Environnement
- **Fahardine Ahamada**, Président du Syndicat Mixte des Eaux de Mayotte
- **Madi Ali**, Président de la Fédération Mahoraise des Associations Environnementales (FMAE)
- **Moindjie Mohammed**, Directeur Général de l'Association des Maires de Mayotte (AMM)

- **Daunar Yves-Michel**, Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier et d'Aménagement de Mayotte (EPFAM)
- **Sangodeyi Delphine**, Directrice Générale, Action Logement Mayotte
- **De Bretagne Ségolène**, Directrice de la Commission d'Urgence Foncière (GIP)
- **Siri Aurélien**, Directeur du Centre Universitaire de Mayotte (CUFR)
- **Josserand Jérôme**, Directeur adjoint de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et de la Mer (DEALM)
- **Liétar Vincent**, Architecte, Directeur du Développement aux aménagements du Port de Longoni
- **Le Bigot Yann**, Coordinateur de l'antenne Mayotte de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)

## EXPERTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

- **Rafidison Richard Théodore**, Gouverneur de la Région Atsinanana, Tamatave, Madagascar
- **Prof. Mangalaza Eugène**, Professeur à l'Université de Tamatave, ancien Premier Ministre de Madagascar
- **Adélaïde Sylvie**, Directrice de cabinet à la Mairie de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe, France)
- **Roger Marie-Christine**, Chargée de mission Outre-mer, Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages, Ministères de la Transition
- **Arthaud Jack**, Expert auprès de la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN), Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires
- **Abadia Gérard**, Expert urbanisme mobilité au Comité d'Orientation Scientifique des Ateliers de Cergy-Pontoise

# LES ANNEXES



# EQUIPE « L'ÎLE DES POSSIBLES »



**Aurore  
BLANIOT**

**France/Réunion**  
Architecte DE  
Cheffe de projet

[a.blaniot@univertdurable.com](mailto:a.blaniot@univertdurable.com)

Native de villages de Normandie et du Piémont, vivant depuis 12 ans dans la petite ville de l'Entre-Deux à La Réunion, je suis une architecte-urbaniste enthousiaste, organisée et déterminée.

J'évolue dans ce métier de passionnés tant il demande rigueur, curiosité, créativité et innovation.

Voyages à travers le monde, balades urbaines, lectures, conférences, formations et débats sont les supports d'une réflexion sans cesse renouvelée. J'aime tout particulièrement questionner les regards et représentations d'une ville inconnue, traversée, visitée, habitée, en souvenir...



**Claudia  
VILELA**

**Brésil/France**  
Architecte - urbaniste  
Suivi de projets

[vilelame@gmail.com](mailto:vilelame@gmail.com)

Architecte et urbaniste franco-brésilienne, je suis marcheuse et écrivaine, féministe et décolonialiste, passionnée par les projets collectifs en ville et des projets solitaires en milieu naturel.

J'ai commencé mon parcours professionnel en valorisant le patrimoine bâti par l'être humain et je vise la finir par la renaturalisation de tout ce superflu.

Actuellement architecte-urbaniste indépendante et membre du Bureau des Guides, association qui anime le sentier du GR2013 et regroupe des artistes-marcheurs, des collectifs d'habitants et d'architectes-constructeurs basés à Marseille.



**Horcel SOKENG  
FEUYEM**

**Cameroun**  
Architecte - urbaniste  
Chef de service entretien des  
bâtiments et du patrimoine  
immobilier

[sokeng.horcel@gmail.com](mailto:sokeng.horcel@gmail.com)

Architecte et urbaniste ouvert d'esprit, je travaille depuis 8 ans à la Communauté Urbaine de Douala où j'ai occupé divers postes en lien avec la planification urbaine.

Depuis 3 ans, je suis particulièrement intéressé par une approche plus globale avec une orientation axée sur l'économie du Développement. Je reste convaincu que l'intelligence collective reste le moyen le plus efficace de construire le futur choisi d'un territoire.



**Manuella  
GRIMAUT**

**France/Mayotte**  
Directrice du réseau EEDD  
976

[contact@reseaeedd976.com](mailto:contact@reseaeedd976.com)

Je vis à Mayotte depuis 5 ans. Je suis passionnée par la nature et l'environnement au sens large avec une préférence pour le milieu marin.

Je suis l'actuelle directrice de Mayotte Nature Environnement, mais je prends le poste de directrice du réseau d'éducation à l'environnement et au développement durable de Mayotte en janvier. L'objectif de la structure est d'enclencher des changements de comportements dans la population en faveur de l'environnement.



**Rebecca-  
Valery  
DORCEUS**

**France**  
Directrice conseil au pôle  
expertise territoriale et  
résilience

[rebeccavalery.dorceus@gmail.com](mailto:rebeccavalery.dorceus@gmail.com)

Dynamique et engagée, je suis très impliquée dans les projets que j'accompagne en proposant une approche de co-construction avec les acteurs des territoires.

Mes compétences et mon expérience dans les projets de planification urbaine, des démarches de mise en récit de la transition écologique me permettent de partager des retours d'expériences, de bonnes pratiques pour aider les territoires à cheminer dans leurs projets. À l'écoute des attentes et de la perception des acteurs, je les aide à identifier les actions « possibles », « désirables » et « durables » répondant aux besoins du plus grand nombre.



**Rija  
CLOCKERS**

**Belgique/Mayotte**  
Chef cellule planification et  
aménagement

[rjaclockers@yahoo.fr](mailto:rjaclockers@yahoo.fr)

J'ai grandi à Mayotte depuis l'âge de 8 ans. Parti pour les études, c'est en 2017 que je reviens chez moi avec un Master en Urbanisme et Aménagement. À part mon parcours professionnel décrit dans mon CV, je suis également investi dans le rugby depuis mon adolescence. Et je suis depuis peu père de famille.

Je suis ouvert d'esprit, très accessible, et j'aime bien rigoler.

# EQUIPE « ENTRE JARDIN ET FARÉ »



**Albert  
CASTEJON  
HERNANDO**

**Espagne**  
Paysagiste - ingénieur  
agronome au service  
d'espaces verts de la mairie  
de Sabadell

[acp@albertcastejon.com](mailto:acp@albertcastejon.com)

À forte identité méditerranéenne, c'est le rapport au lieu qui inspire ma créativité. Issu de la double formation paysagiste et ingénieur agronome, j'ai des compétences pluridisciplinaires nécessaires à des projets complexes. Mes références témoignent d'une large présence en France et en Espagne, me permettant d'approivoiser des contextes géographiques multiples. Du jardin au grand territoire, la variété d'échelles renseigne aussi sur ma participation active dans des projets de valorisation de villes et de territoires.



**Elisa  
BERTAGNINI**

**Italie**  
Docteur en aménagement  
urbain et territorial  
Enseignante Histoire de l'Art  
[elizber@hotmail.com](mailto:elizber@hotmail.com)

Plusieurs expériences concernant les problèmes de la planification urbaine de villes et de régions métropolitaines, notamment dans les Pays du Sud, ont contribué à ma formation :

- collaboration à la rédaction du Plan Paysage de la Région Toscane : compétences paysagères et environnementales ;
- collaboration avec le Laboratoire TAED, Université de Florence : compétences développement durable ;
- participation au Laboratoire Villes et Régions dans les Pays du Sud du Monde, Université de Florence : développer mon profond intérêt et mes compétences pour intervenir dans les contextes des Pays du Sud.

Maintenant, mon travail lié au monde de l'art ajoute un regard lié à l'importance de l'existence d'espaces créatifs dans le contexte urbain.



**Martine  
NOURRY**

**France/Réunion**  
Consultante indépendante  
[nourry.martine974@gmail.com](mailto:nourry.martine974@gmail.com)

Souvent enthousiaste, j'ai envie de partager là où c'est utile mes compétences en matière de faire société et d'habiter le territoire de manière durable et résiliente. Fille d'agriculteur, j'ai un rapport à la terre et au « planté pou manzé » important : quand on est peu dépendant pour se nourrir, on est en mesure de contribuer à la société et de développer une citoyenneté active. Curieuse, j'aime apprendre dans tous les domaines et auprès de personnes de terrain. Maman de 2 enfants, j'ai conscience qu'il faut tout un village pour élever un enfant; raison pour laquelle j'accompagne les structures dans le faire collectif grâce à des outils d'intelligence collaborative et de gouvernance partagée.



**Sebastiàn  
MIGUEL**

**Argentine**  
Architecte - urbaniste -  
designer  
Directeur de l'Institut de  
Soutenabilité Energétique et  
Design (ISEDIB)  
[sebastianmiguel.sm@gmail.com](mailto:sebastianmiguel.sm@gmail.com)

Dynamique, proactif, professionnel et prêt à relever de nouveaux défis. Adaptabilité à différents environnements de travail. Bonnes compétences pour intégrer des équipes de travail interdisciplinaires et multilingues. Solide expérience internationale dans les projets d'agriculture urbaine, restauration écologique, conception de logements sociaux et aménagement urbain avec contribution bio-environnementale. Connaissances approfondies dans les technologies propres et dans les énergies renouvelables. Passionné d'art, de sport et de musique.



**Vanille  
GUICHARD**

**France/Mayotte**  
Architecte D.E. - urbaniste  
Cheffe de projet DGA  
Développement urbain de  
Koungou  
[vanille.guichard@koungou.fr](mailto:vanille.guichard@koungou.fr)

Passionnée du projet sous toutes ses formes, j'aime coordonner les chantiers autant que penser le développement futur de parties du territoire. L'échange avec d'autres profils pour confronter les visions et en construire d'autres est le point de départ de la plupart des opérations. J'ai toujours beaucoup d'idées et aime les partager pour en faire le tri et tester des actions afin d'évaluer leurs impacts. La création m'aide à construire les projets donc j'apprends en autodidacte des pratiques comme la céramique.

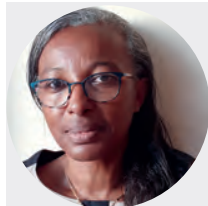


**Zoubaidati  
DANIEL**

**France/Mayotte**  
Chargé d'études planification  
et habitat  
[zoubaidati.daniel@gmail.com](mailto:zoubaidati.daniel@gmail.com)

Je suis une personne dynamique et motivée, souriante et très engagée dans tout ce que j'entreprends. Aujourd'hui, intégrer les ateliers va me permettre d'enrichir mes connaissances dans plusieurs domaines. Les ateliers sont un moyen de s'ouvrir au monde à l'international. Je vais pouvoir me créer un réseau avec lequel je pourrai faire des échanges d'expériences. Je souhaiterais faire découvrir le reste du territoire mahorais, car Mayotte ne se résume pas qu'à Mamoudzou ou Koungou à travers l'habitat insalubre.

# LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL



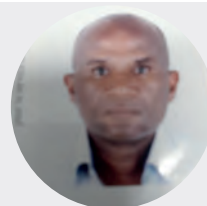
**Kassuda LESUR  
ABDALLAH**

## Mayotte

**Cheffe du Service Aménagement et Urbanisme**

[kassuda.lesur-abdallah@cg976.fr](mailto:kassuda.lesur-abdallah@cg976.fr)

Cheffe de service aménagement urbanisme au Conseil départemental depuis 2018, diplômée en aménagement du territoire et en écologie. Elle a exercé dans les services de l'Etat et des collectivités territoriales comme chargée de mission à l'élaboration du plan d'aménagement et de développement durable de Mayotte (préfecture), directrice des services techniques à la mairie de Chiconi et Kani-Keli, cheffe de service urbanisme à la mairie de Mamoudzou, cheffe de projet complexe à l'Office national des forêts et chargée d'opération à la SIM.



**Soulaimana BALAHACHI**

## Mayotte

**Service Aménagement et Urbanisme**

[soulaimana.balahachi@gmail.com](mailto:soulaimana.balahachi@gmail.com)

Il conseille sur les plans stratégiques et techniques le chef de service Aménagement et Urbanisme et le directeur. Il leur apporte une aide et les assiste dans la définition, la mise en œuvre et la gestion des politiques territoriales d'aménagement de l'espace, de développement local et d'urbanisme.

Il collabore avec le chef de service Aménagement et Urbanisme afin de s'assurer du pilotage et de la contractualisation des projets. Il intervient dans la coordination et la conduite des projets et action du Département en matière de stratégie d'aménagement et des politiques de développement en collaboration avec les autres services/directions.



**Moussa ABDOU**

## Mayotte

**Directeur de l'aménagement, de l'urbanisme et de la planification territoriale**

[moussa.abdou@cg976.fr](mailto:moussa.abdou@cg976.fr)

Géographe de formation, M. Moussa Abdou a d'abord été responsable adjoint du bureau des affaires scolaires et universitaires, à la Maison de Mayotte à Paris de 1996 à 1998. Puis il rentre à Mayotte en 1988 pour occuper les fonctions d'assistant des élus du groupe de la Majorité présidentielle, au Conseil Général.

D'août 2003 à juillet 2013, il est chargé de mission urbanisme et habitat, au Conseil Général. De ce fait, il est chargé de définir, proposer et porter la stratégie départementale en matière des politiques de l'habitat, de l'urbanisme. Chemin faisant, il se verra ensuite confié la responsabilité du plan d'aménagement et de développement durable (PADD) de Mayotte, encore aujourd'hui le seul document suprême à l'échelle de Mayotte pour une véritable politique d'aménagement du territoire et pour les politiques publiques conduites par l'ensemble des collectivités locales, y compris l'Etat. Il porte ensuite les premiers travaux de substitution du PADD en Schéma d'Aménagement Régional.

Depuis 2016, M. Moussa ABDOU s'est vu confié les responsabilités de Directeur de l'aménagement, de l'urbanisme et de la planification territoriale.

# L'ÉQUIPE DE PILOTAGE DES ATELIERS

## LES PILOTES



**Céline ROUY**

**France**  
**Urbaniste**  
**Cheffe de projet aménagement à la métropole de Montpellier**

[rouysarah@gmail.com](mailto:rouysarah@gmail.com)

Urbaniste opérationnelle depuis 25 ans, j'ai travaillé essentiellement en maîtrise d'ouvrage sur des opérations d'aménagement de quartiers en rénovation urbaine ou en résorption d'habitat insalubre, au Bénin, en Ile de France (Les Mureaux, Montreuil), en Guadeloupe et depuis octobre dernier à Montpellier. Mes différentes participations aux Ateliers lors des 20 dernières années en parallèle de ma vie professionnelle m'ont beaucoup apporté : connaissance d'autres contextes, travail en équipes, possibilité d'avoir une libre parole, etc. J'ai suivi l'année dernière un parcours de formation dans le cadre d'un Diplôme Universitaire proposé par le pôle Environnement Villes Architecture s'intitulant « Construire et aménager écoresponsable » qui m'a beaucoup apporté.



**Ning LIU**

**France/Chine**  
**Architecte - urbaniste, docteur en Sciences Sociales**

**Associée de Building for Climate**

[n.liu@building-for-climate.fr](mailto:n.liu@building-for-climate.fr)

Membre du programme présidentiel initié par Jacques Chirac « 150 architectes chinois en France », diplômée de l'INSA Strasbourg et docteur ès Sciences de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, j'ai cofondé en 2011 l'agence Building For Climate à Paris.

Nous étudions avec une équipe multidisciplinaire engagée les questions de la résilience urbaine et de la conception bioclimatique face au changement climatique. A Mayotte, je voudrais partager nos pratiques et recherches qui consistent à articuler les aspects environnementaux et culturels dans une nouvelle urbanité plus soutenable.

Je travaille sur des projets en France et aussi à l'international : en Chine, au Maroc, au Burkina Faso et en Afrique du Sud. Au sein des Ateliers, j'ai été experte associée à Douala, membre du jury de l'Atelier Francilien et en 2021, j'ai copiloté l'Atelier à la Réunion sur la question de la résilience insulaire avec plusieurs tables rondes sur l'Océan Indien et la ville durable.

## LES ASSISTANTES-PILOTES



**Julie SMEYERS**

**France**  
**Chargée de mission à la fédération nationale des jardins familiaux et collectifs**  
**Assistante-pilote des Ateliers**

[juliesmeyers@hotmail.fr](mailto:juliesmeyers@hotmail.fr)

Diplômée d'un master en « solidarités : action internationale », j'ai choisi de me tourner vers la gestion de projets associatifs. J'ai un grand intérêt pour l'international et la découverte de nouvelles cultures ainsi que des modes de vie porteurs de changements positifs et ancrés dans une société plus respectueuse de l'humain et de l'environnement. L'art, les modes d'éducation alternatifs et le développement durable sont des domaines qui m'attirent fortement et que je trouve intéressant de lier et d'associer.



**Alix BIGOT**

**France/Mayotte**  
**Urbaniste**  
**Assistante-pilote des Ateliers**

[bigot.alix@gmail.com](mailto:bigot.alix@gmail.com)

Jeune urbaniste normande diplômée à l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement de Lille, j'ai réalisé mes premières expériences professionnelles dans l'associatif à Lyon puis à Marseille. D'abord, dans la valorisation de pratiques d'aménagement et de construction durables et inclusives ; ensuite, dans l'animation d'ateliers et de chantiers participatifs bois - terre - paille à destination de publics en situation de précarité, dans le cadre d'un projet d'urbanisme transitoire.

Installée à Mayotte depuis peu, je travaille aujourd'hui dans la résorption de l'habitat insalubre et j'aspire à utiliser les chantiers ou ateliers participatifs comme des outils d'intégration, voire d'insertion par la participation habitante.



# L'ÉQUIPE DE PILOTAGE DES ATELIERS



**Christine LEPOITTEVIN**

**France**  
**Economiste et docteur en sociologie**  
**Directrice des Ateliers**

[christine.lepoittevin@ateliers.org](mailto:christine.lepoittevin@ateliers.org)

De formation économiste et docteur en sociologie, Mme. Lepoittevin a travaillé avec des ONG, des associations et des fondations pour le développement et le renouvellement de stratégies de développement et de financement en faveur de projets associatifs. Elle a été directrice et coordinatrice d'équipes en Afghanistan et au Bangladesh dans des organisations internationales (Oxfam, Terre des Hommes) dans le cadre de programmes sur le développement et l'accès aux commodités urbaines. Enfin, Mme Lepoittevin a travaillé dans d'importants groupes privés internationaux sur le thème de la « gestion du changement » et les a accompagnés dans l'élaboration de leurs stratégies et de leur partenariat de développement.



**Veronique VALENZUELA**

**France/Chili**  
**Géographe**  
**Directrice des projets des Ateliers**

[veronique.valenzuela@ateliers.org](mailto:veronique.valenzuela@ateliers.org)

Je suis géographe avec une spécialisation en environnement et un master en urbanisme. J'ai étudié à Valparaíso, Lyon et Paris, puis suivi en 2013 une formation en coopération internationale.

En tant que directrice des projets au sein du réseau des Ateliers Internationaux de Maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy-Pontoise, je travaille au quotidien dans des contextes multiculturels complexes pour bâtir des coopérations autour des enjeux des territoires et aux côtés des acteurs locaux et internationaux.

J'accompagne et j'anime des ateliers, groupes de travail et recherches au sein du réseau des Ateliers dans le monde entier ayant parcouru plus de 15 pays.



**Simon BROCHARD**

**France**  
**Historien - géographe**  
**Coordinateur des Ateliers**

[simon.brochard@ateliers.org](mailto:simon.brochard@ateliers.org)

Historien et géographe, souriant et sociable, j'aime travailler en équipe et voir émerger le résultat de travaux collectifs.

Passionné par les espaces et usages en marge, et par les territoires imaginaires et les représentations des villes, je préfère souvent les solutions ambitieuses et imaginatives aux débats techniques.

J'ai exercé dans l'Éducation nationale avant de me consacrer à la coordination d'ateliers internationaux et franciliens avec Les Ateliers.

# L'ATELIER DANS LA PRESSE

## LE JOURNAL DE MAYOTTE

Préparation du grand Atelier de maîtrise d'œuvre urbaine qui se tiendra début 2023 à Mayotte



Rencontre entre les représentants de l'Atelier et les élus jeudi dernier.

L'association Les Ateliers Internationaux de Maîtrise d'œuvre Urbaine organise depuis 30 ans des ateliers au service du projet territorial d'aménagement, en apportant des propositions sur le développement des villes et l'aménagement de leurs espaces. Elle s'est déplacée à Mayotte dans la perspective d'organiser un atelier international de maîtrise d'œuvre urbaine sur 10 jours, début 2023.

Cette mission de terrain a pour objectif d'identifier les grands enjeux qui structureront le sujet de l'atelier et les différentes échelles à aborder. L'équipe des Ateliers est arrivée sur le territoire ce jeudi 25 août.

Un rendez-vous collectif s'est déroulé à la mairie de Mamoudzou, en présence du 1er vice-président du Conseil départemental Chargé de l'Aménagement du territoire, Infrastructures et Foncier, Salime Idéré, de la 4e vice-présidente Zouhourya Nouayad Ben, des conseillers départementaux Nadjajedine Sidi et Saïdou Attoumani, et du maire de Mamoudzou Amdbilvahedou Soumaila, aux côtés de Véronique Valenzuela, géographe et directrice des projets des Ateliers, également cheffe de la délégation d'urbanistes et d'architectes venue à Mayotte.

Il était essentiel pour l'association des Ateliers de mobiliser les acteurs de terrain. La restitution des conclusions aura lieu mardi 30 août.



L'Atelier international de maîtrise d'œuvre urbaine aura lieu du 28 janvier au 7 février 2023. Une quinzaine de professionnels du monde entier et de diverses disciplines feront le déplacement à Mayotte. Cette démarche, celle des complémentarités et des rééquilibrages, est cohérente avec les orientations majeures du futur schéma d'aménagement régional de Mayotte, le SAR.

Le 1er vice-président du Département a souhaité que ces rencontres soient « très riches et très fructueuses », pour que les conclusions qui seront faites le mardi 30 août « puissent permettre d'éveiller l'attention de tous sur les vrais enjeux et les problématiques d'aménagement, ainsi que sur les défis majeurs que nous devons relever tout ensemble sur ce territoire. Et notamment face à une certaine lourdeur administrative et à une rigidité des textes législatifs et réglementaires, parfois inadaptes à notre insularité ».

Les Ateliers ont notamment lancé avec l'Agence Française de Développement une réflexion sur l'adaptation des territoires insulaires face au changement climatique, en associant les territoires intéressés par la démarche et le partage de bonnes pratiques. Cette réflexion prend racine dans la dynamique régionale de l'océan Indien, en premier lieu par l'atelier international d'urbanisme qui s'est déroulé sur l'île de La Réunion.

ETIQUETTES L'Atelier international de maîtrise d'œuvre urbaine La Réunion Mayotte Océan indien

## L'INFO KWEZI

### Un atelier international de maîtrise d'œuvre urbaine à Mayotte

Date: 24 août 2022 dans Actualités, Aménagement, Événement Lisez à comment 312 vues



Les Ateliers, association à but non lucratif créée en 1982 par les urbanistes de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise, organisent en France et à l'international des ateliers de production collective au service du projet territorial, permettant de porter un regard nouveau, revisiter les territoires, pour favoriser un développement urbain innovant et pertinent, intégrant court terme et prospective. Ces ateliers réunissent des étudiants ou des professionnels de toutes nationalités, tous bénévoles sélectionnés avec une grande exigence.

À la suite de l'atelier international à La Réunion « L'adaptation des territoires insulaires face au changement climatique » en octobre 2021, et à la table ronde sur « l'émergence de nouvelles centralités » à Mayotte en mars 2022, Les Ateliers et le Conseil départemental de Mayotte préparent collectivement un atelier de 10 jours sur le territoire, prévu fin janvier-début février 2023.

La mission de terrain, qui a lieu à la fin de ce mois d'août sur l'île, est une étape majeure avant l'atelier. Cette mission a pour objectif d'identifier les grands enjeux qui structureront le sujet de l'atelier et les différentes échelles à aborder.

L'équipe des Ateliers arrivera donc à Mayotte ce jeudi 25 août. Après un premier temps de présentation du territoire au Conseil départemental, un rendez-vous collectif aura lieu dans la salle du Conseil municipal de la Mairie de Mamoudzou ce même jour, pour une présentation des Ateliers aux acteurs locaux (DEAL, CADEMA, SIM ...).

Tags: atelier international de maîtrise d'œuvre urbaine à Mayotte

## oufremers 360°



### À Mayotte, « des submersions chroniques par la mer de plus en plus régulières »

Erosion, déforestation, risque d'inondations... Plusieurs experts étaient réunis, ce lundi 23 janvier, pour énumérer les principales menaces qui pèsent sur l'environnement mahorais. Une table ronde pour préparer les Ateliers de maîtrise d'œuvre urbaine, du 28 janvier au 7 février, qui vise à définir un avenir souhaitable pour l'île. Un sujet de notre partenaire Mayotte Hebdo.

« Mayotte est un territoire de biodiversité à ciel ouvert. Pour assurer l'exercice de ces richesses menacées », rappelle Houliam Charadeine, président du conseil scientifique et du patrimoine naturel de l'île, et de l'Agence Nationale d'Aménagement (ANAE). Grâce à nos équipements marins et terrestres particulièrement riches, l'île est un véritable point de vue mondial de la biodiversité.

Mais elle est face à plusieurs défis. D'abord, parce que la pression démographique augmente la pression sur les infrastructures et l'environnement, mais aussi en raison des effets du changement climatique qui rendent le territoire de plus en plus vulnérable. D'autant que la préservation de l'environnement n'est pas toujours une priorité pour une population qui vit, pour 75 %, en dessous du seuil de pauvreté.

« Mayotte devient une île-pilote ».

Le président du Conseil scientifique d'insulte d'ailleurs de voir le nombre d'habitants continuer de croître. « Mayotte ne peut pas accueillir un million de personnes sur son territoire, cela aurait un impact majeur sur nos ressources ». D'autant que ces derniers sont déjà largement épuisés par les activités humaines. La déforestation est notamment un problème, avec une déforestation de plus de 100 ha par an, assurée par un secteur militant. Les activités agricoles fragilisent les terres, les sols participent au phénomène d'érosion, les dragages en rivière polluent les cours d'eau.

« Le territoire devient une île-pilote, les citoyens, les élus, ont retrouvé des lieux d'habitabilité importante, dans le cadre des futures. D'ailleurs, malgré un an de pandémie, les citoyens ont été très impliqués. Il faut donc être à l'écoute des acteurs », dit-il, et il appelle à ce que les citoyens puissent participer aux ateliers de maîtrise d'œuvre urbaine, du 28 janvier au 7 février, à Mamoudzou.

Un seul objectif : être équilibré !

Pour les spécialistes, il y a d'autres enjeux à agir : « Nous assistons à des submersions chroniques par la mer de plus en plus régulières, le risque d'inondation est de 15 % du territoire et le niveau de la mer est en constante hausse ». Anoumène Charadeine (MAD, directeur régional de l'ANAE) rappelle que le risque de catastrophe est accru par le manque de planification et de gestion des risques. Il est donc essentiel de définir un cadre de planification et de gestion des risques, et de définir un cadre de planification et de gestion des risques, et de définir un cadre de planification et de gestion des risques.

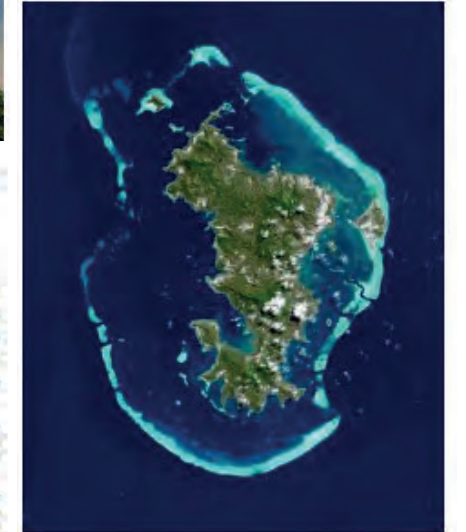
Environnement, accès majeur des ateliers.

Plusieurs experts de l'Agence Française de Développement (AFD), du Centre de recherche géographique et maritime (CRGEM) de l'Institut géographique national (IGN), et de l'Agence Nationale d'Aménagement (ANAE), ont participé à la mission de terrain pour la protection de l'environnement. Ils ont discuté avec les élus locaux et les professionnels de l'urbanisme de la région de la Réunion. Une table ronde en vue de préparer les Ateliers internationaux de maîtrise d'œuvre urbaine qui auront lieu du 28 janvier au 7 février au 114, boulevard de la République à Mayotte pour l'occasion. Ils travailleront en équipes avant de présenter leurs propositions aux décideurs locaux.

Leur objectif : identifier les enjeux d'aménagement majeurs et proposer des pistes de réflexion sur les enjeux de préservation démographique, sanitaire, un dialogue entre forme et contenu pour répondre aux enjeux locaux. Identifier les enjeux du changement climatique pour préparer un avenir durable pour la jeunesse et enfin concevoir un développement équilibré et par les filières créatrices d'emplois pour répondre et préserver les enjeux de l'île.

## LE JOURNAL DE MAYOTTE

Atelier international d'urbanisme : appel à candidature pour participer à l'orientation du territoire



L'association Les Ateliers, créée en 1982 par les urbanistes de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise, organise en partenariat avec le Conseil Départemental de Mayotte un atelier international, qui réunira 12 participants de Mayotte et du monde entier pendant 10 jours, du 28 janvier au 7 février 2023. L'objectif est d'identifier les grands axes d'aménagement qui vont structurer Mayotte.

L'association Les Ateliers était venue en mission de terrain à Mayotte au mois d'août 2022, et avait pour objectif d'identifier les grands enjeux structurels pour l'atelier en préparation.

Après un temps d'immersion et de découverte du territoire, les participants bénéficieront de multiples ateliers travaillant en équipes avant de présenter leurs propositions aux décideurs locaux. Les problématiques qui se posent à propos du territoire mahorais sont :

- Comment conforter, réhabiliter et densifier les zones urbaines existantes pour accompagner l'émergence de nouvelles villes d'équilibre à Mayotte ?
- Quel dialogue construire entre formel et informel pour faire émerger collectivement la Mayotte de demain ?
- Comment affronter les défis du changement climatique en mobilisant la population mahoraise, particulièrement jeune ?
- Et comment intégrer la jeunesse dans des filières créatrices d'emplois qui permettent de visiter les atouts de Mayotte ?

L'appel à candidature est ouvert aux professionnels de toutes disciplines et de toutes nationalités. Le date limite de dépôt des candidatures est le 18 décembre 2022.

Un formulaire de candidature est téléchargeable en ligne ici, il devra s'accompagner d'un CV au format PDF, d'une note d'une ou deux pages de motivation et des compétences et/ou expériences apportées.

Pour toute participation à ces ateliers gratuits et bénévoles, indique le conseil départemental.

## Atelier international d'urbanisme : appel à candidature pour participer à l'orientation du territoire



lejournaldemayotte  
Publié le 13 décembre 2022 à 05:53

Partager cet article



L'association Les Ateliers, créée en 1982 par les urbanistes de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise, organise en partenariat avec le Conseil Départemental de Mayotte un atelier international, qui réunira 12 participants de Mayotte et du monde entier pendant 10 jours, du 29 Janvier au 7 février 2023. L'enjeu est d'identifier les grands axes d'aménagement qui vont structurer Mayotte.

L'association Les Ateliers était venue en mission de terrain à Mayotte au mois d'août 2022, et avait pour objectif d'identifier les grands enjeux structurants pour l'atelier en préparation.

Après un temps d'immersion et de découverte du territoire, les participants bénévoles de multiples disciplines travailleront en équipes, avant de présenter leurs propositions aux décideurs locaux. Les problématiques qui se posent à propos du territoire mahorais sont :

- Comment conforter, réhabiliter et densifier les zones urbaines existantes pour accompagner l'émergence de nouveaux pôles d'équilibre à Mayotte ?
- Quel dialogue construire entre formel et informel pour faire émerger collectivement le Mayotte de demain ?
- Comment affronter les défis du changement climatique en mobilisant la population mahoraise, particulièrement jeune ?
- Et comment intégrer la jeunesse dans des filières créatrices d'emplois qui permettent de valoriser les atouts de Mayotte ?

L'appel à candidatures est ouvert aux professionnels de toutes disciplines et de toutes nationalités. La date limite de dépôt des candidatures est le 18 décembre 2022.

Un formulaire de candidature est téléchargeable en ligne ici, et devra s'accompagner d'un CV en format Pdf, d'une note d'une ou deux pages de motivation et des compétences et/ou expériences apportées.

Pour rappel, toute participation à ces ateliers reste bénévole, indique le conseil départemental.

## L'atelier international de maîtrise d'œuvre urbaine a débuté au conseil départemental

Préparé par le Conseil Départemental en partenariat avec l'association "les Ateliers de Cergy", un atelier international de maîtrise d'œuvre urbaine a débuté hier avec 12 participants issus de multiples disciplines. Venu de Mayotte et du monde entier, ceux-ci vont travailler pendant 10 jours autour d'ateliers de production collective au service du projet territorial, sur le thème « Un avenir désirable pour Mayotte, équilibre et résilience de l'espace mahorais ». Les travaux doivent prendre fin le mardi 7 février prochain avec une cérémonie de clôture et une présentation des projets.

Avant d'entamer les ateliers à proprement parler, les participants ont bénéficié d'un temps d'immersion et de découverte du territoire, entre dimanche et lundi 30 janvier. Ils ont eu notamment l'occasion de visiter la commune de Bouéni, mais également celles de Mamoudzou et Koungou. En attendant, cet atelier fait suite à une première table ronde sur les enjeux de pression démographique et de logement à Mayotte qui s'est tenue le 18 Janvier. Le thème de la table ronde était le suivant : face à la pression démographique, concevoir avec la densité appropriée à Mayotte...



# Mayotte HEBDO

100% NUMÉRIQUE, WEB, MOBILE, TABLETTE

Les infos de Mayotte depuis plus de 20 ans !

BRÈVES

## Atelier de maîtrise d'œuvre à Mayotte, c'est parti !

Par La rédaction - 31 janvier 2023



### À LIRE ÉGALEMENT

Santé mentale à Mayotte : les précisions du directeur par intérim du CHM  
2 décembre 2022

Non à l'exclusion de nos journalistes  
17 décembre 2022

Départ pour Laurence Carval  
22 décembre 2022

De nouvelles directives pour le financement des structures qui œuvrent dans le social et le médico-social  
22 novembre 2022

Venu du monde entier, une douzaine d'urbanistes et d'architectes planchent depuis dimanche sur un projet intitulé : « Un avenir désirable pour Mayotte, équilibre et résilience de l'espace mahorais ». Organisé par l'association « les Ateliers de Cergy » et avec l'aide du conseil départemental de Mayotte, l'atelier international de maîtrise d'œuvre urbaine débute officiellement ce mardi 31 janvier 2023. Pendant dix jours, la phase de travaux sera intense, avant de prendre fin le mardi 7 février avec une cérémonie de clôture et une présentation des projets.

« Avant d'entamer les ateliers à proprement parler, les participants ont bénéficié d'un temps d'immersion et de découverte du territoire, entre ces dimanche 29 et lundi 30 janvier. Ils ont eu notamment l'occasion de visiter la commune de Bouéni, mais également celles de Mamoudzou et Koungou en ce début de semaine », indique le Département.



Article publié sur les réseaux  
L'identité du maire de Bandrélé usurpée sur les réseaux

Article publié sur les réseaux  
La finale nationale du concours « Voix des Outre-mer » ce samedi

# L'ATELIER EN IMAGES





# L'ATELIER EN IMAGES





Cahier de session

## **ATELIER INTERNATIONAL DE MAITRISE D'OEUVRE URBAINE A MAYOTTE - FRANCE** **DU 29 JANVIER AU 7 FEVRIER 2023**

organisé par le **Conseil Départemental de Mayotte** et **les Ateliers Internationaux de Maitrise d'Oeuvre Urbaine**, avec le soutien de l'**Agence Française de Développement** et de la **ville de Mamoudzou**.

Les Ateliers remercient vivement l'ensemble des partenaires et des experts mobilisés durant la préparation et la tenue de l'atelier, ayant concouru au succès de l'atelier international d'urbanisme de Mayotte.

Plus d'informations: [www.ateliers.org](http://www.ateliers.org)



**les Ateliers**  
maîtrise d'œuvre urbaine

